

PROGRAMME LOCAL d'insertion et de cohésion sociale 2022

Commission RSA de FLERS

PREAMBULE

La loi du 13 août 2004 reconnaît aux départements un rôle de chef de file en matière sociale et médico-sociale. En conséquence, les Conseils départementaux sont chargés de définir et mettre en œuvre la politique d'action sociale.

Le Conseil départemental de l'Orne agit quotidiennement pour le bien-être des Ornais : la solidarité, la justice sociale et la protection de la famille sont les valeurs qu'il soutient en leur faveur. Son action sanitaire et sociale permet de traverser des étapes difficiles dans la vie, de trouver un soutien extérieur, moral, médical ou matériel, pour anticiper une difficulté ou la surmonter.

En outre, le Département de l'Orne a choisi de mettre les territoires au cœur de son intervention. Il s'agit, en effet, de répondre au mieux aux besoins des personnes en difficulté d'insertion en prenant en compte les spécificités locales notamment en termes de ressources et de freins.

Ainsi, le Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale est conçu avant tout comme un outil à disposition des décideurs et des acteurs locaux intervenant dans le champ de l'insertion. Il s'agit d'aider à mieux comprendre les caractéristiques principales des bénéficiaires du RSA qui relèvent de la compétence du Conseil départemental en terme d'accompagnement, de présenter les moyens mis à disposition par le Conseil départemental en terme d'actions d'insertion et d'aides financières, mais aussi de mettre en perspectives les axes de travail à développer pour faire en sorte que l'offre d'insertion reste adaptée aux besoins locaux.

Le PLICS 2022 illustre d'une manière concrète l'action territoriale du Département au regard de l'insertion qui repose sur l'implication d'un fort partenariat investi dans cette mission de lutte contre l'exclusion.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	2
TABLE DES MATIERES	3
I. LE RSA DANS L'ORNE	4
I.1 Les allocataires du RSA (Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI – BIL)	4
I.1.1 Les ménages allocataires	4
I.1.2 Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge	5
I.1.3 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe	6
I.1.4 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge.....	6
I.1.5 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale	6
I.1.6 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par ancienneté	7
I.1.7 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par orientation	7
I.2 La répartition géographique.....	8
I.3 L'activité de la Commissions RSA de Flers	9
I.3.1 Les dossiers examinés par la commission RSA de Flers	9
I.3.2 Les types de contrats des personnes accompagnées par un référent social RSA.....	10
II. LES DISPOSITIFS D'INSERTION	11
II.1 Les participants aux actions du Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale	11
II.2 L'accès à l'emploi et à la formation.....	13
II.3 L'insertion par l'activité économique	26
II.4 Les actions en faveur de la mobilité.....	38
II.5 L'insertion sociale.....	45
II.6 Projets départementaux	62
III. LA CONCEPTION DU PACTE TERRITORIAL D'INSERTION	70
Le PTI Ornaï 2020 – 2022 : Axes et actions	71
IV. DEPARTEMENT DE L'ORNE : SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI.....	72

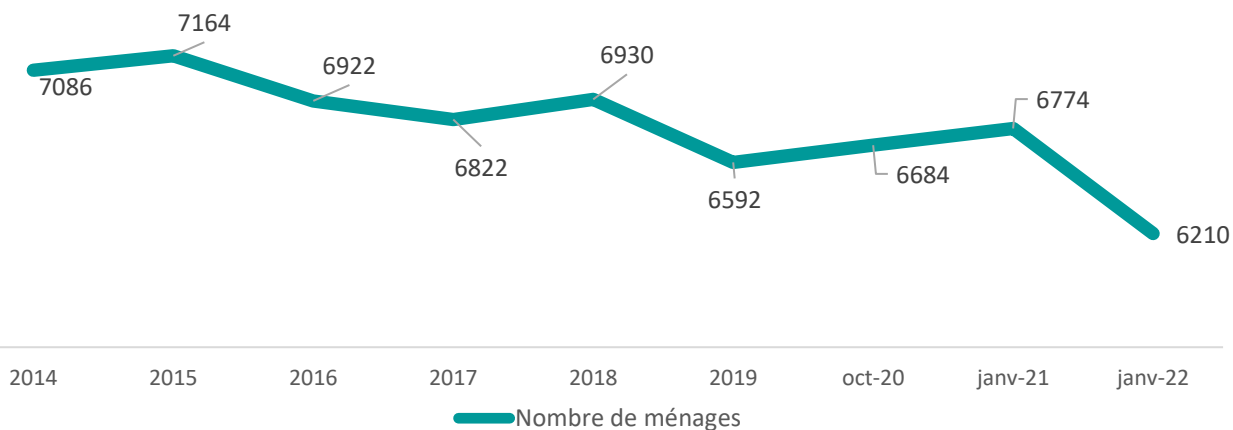
I. LE RSA DANS L'ORNE

I.1 LES ALLOCATAIRES DU RSA (SOURCE : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE – PS – DASTI – BIL)

I.1.1 Les ménages allocataires

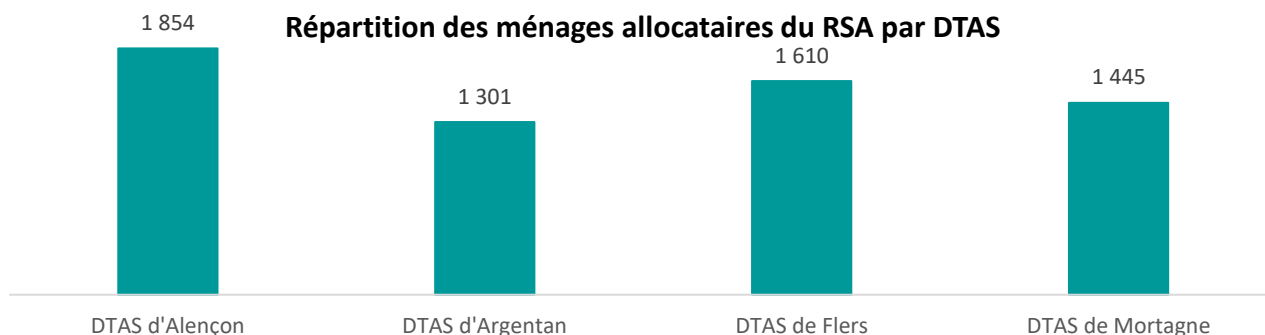
Sur le territoire ornais, une baisse de 8,3% du nombre de foyers allocataires est constatée entre janvier 2021 et janvier 2022.

Nombre de ménages allocataires du RSA dans le Département de l'Orne



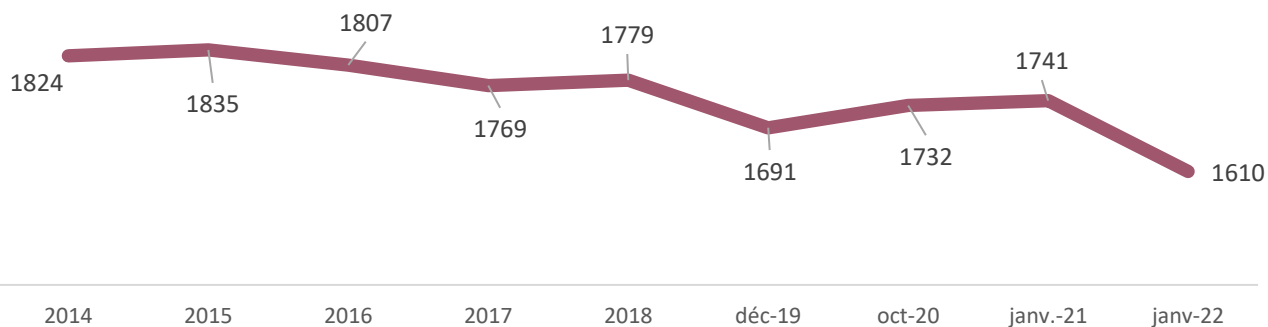
6210 ménages ornais bénéficient du RSA dont 30% sont rattachés à la DTAS d'Alençon, 21% à celle d'Argentan, 26% à celle de Flers et 23% à celle de Mortagne-au-Perche.

Répartition des ménages allocataires du RSA par DTAS



Le nombre de ménages allocataires est de nouveau en baisse après deux années de hausse. Il est inférieur au nombre de 2019, soit le nombre le plus bas depuis de nombreuses années.

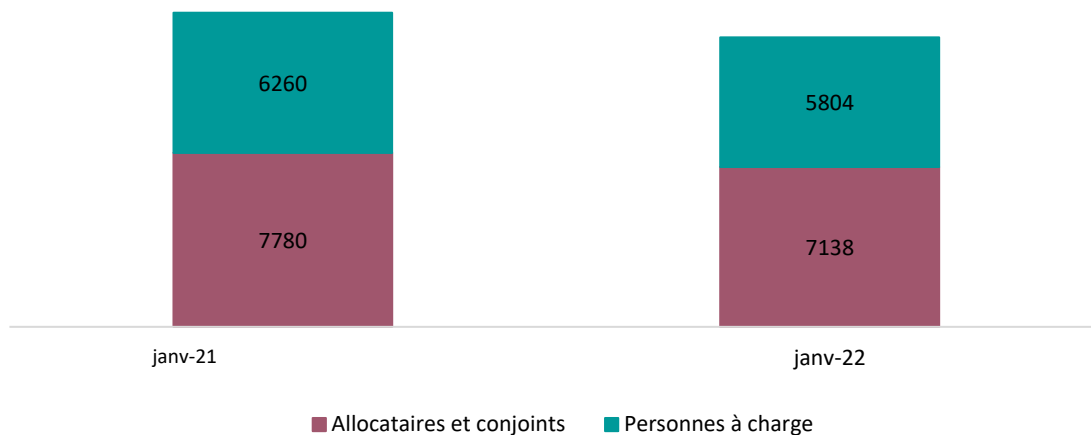
Nombre de ménages allocataires du RSA dans la DTAS de Flers



I.1.2 Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge

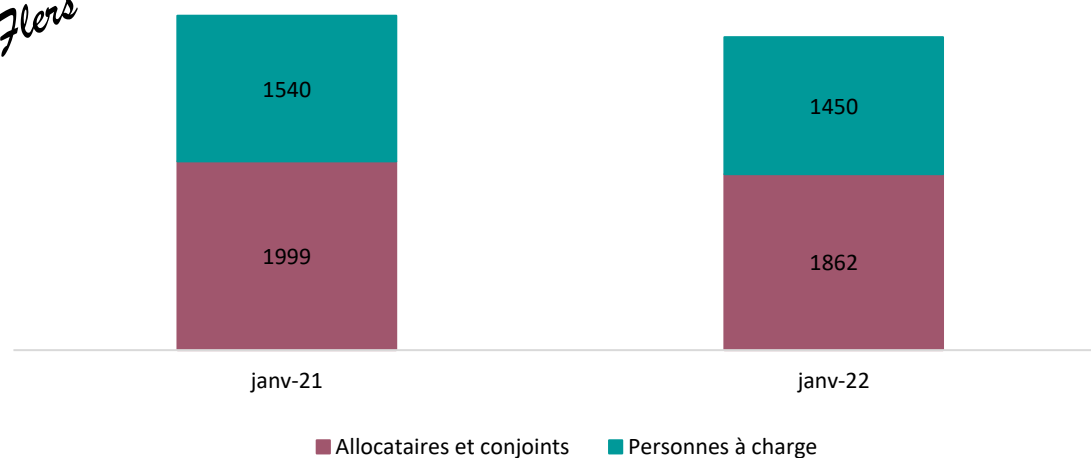
Le nombre d'ornais bénéficiant du dispositif RSA a chuté de 7,8% entre janvier 2021 et janvier 2022.

Orne



Sur la commission RSA de Flers, le nombre de personnes vivant dans un foyer allocataire du RSA a baissé de 6,4% entre janvier 2021 et janvier 2022.

*Commission RSA
de Flers*



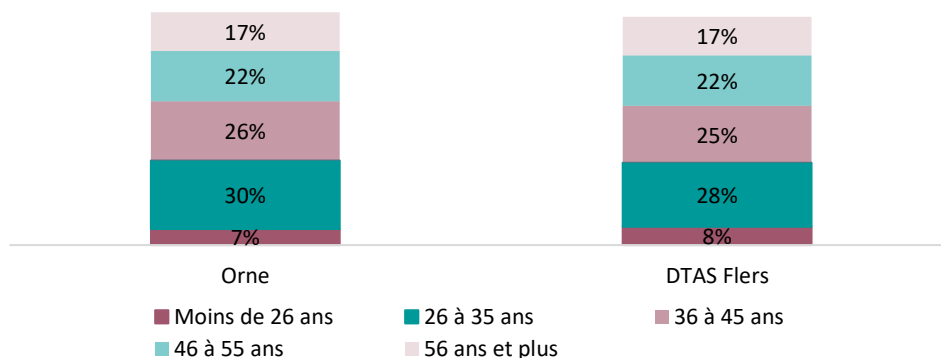
I.1.3 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe

Le public féminin représente 53% des bénéficiaires du RSA sur le territoire de Flers, une proportion légèrement plus élevée que pour l'ensemble des bénéficiaires du RSA ornois.



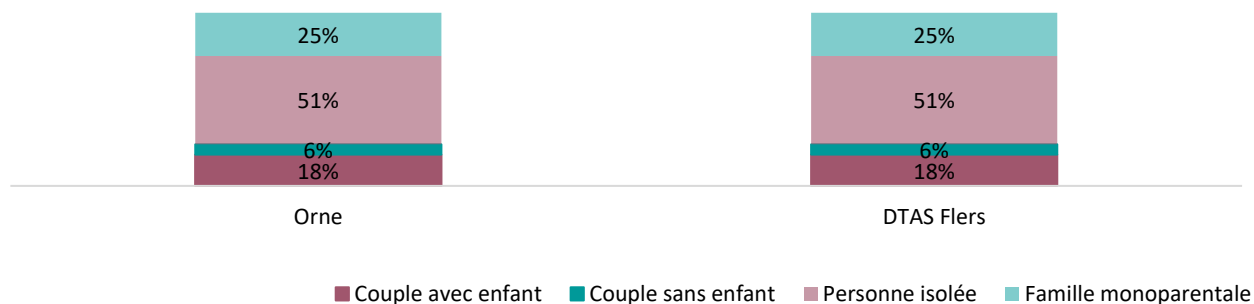
I.1.4 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge

64% des bénéficiaires du RSA ont plus de 35 ans.



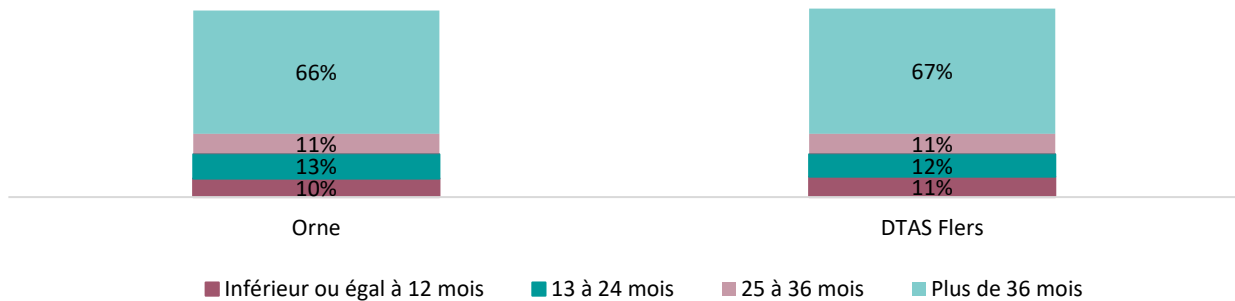
I.1.5 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale

76% des bénéficiaires du RSA vivent seuls avec ou sans enfant. Ce taux était auparavant de 67%, soit une hausse importante de 9 points.



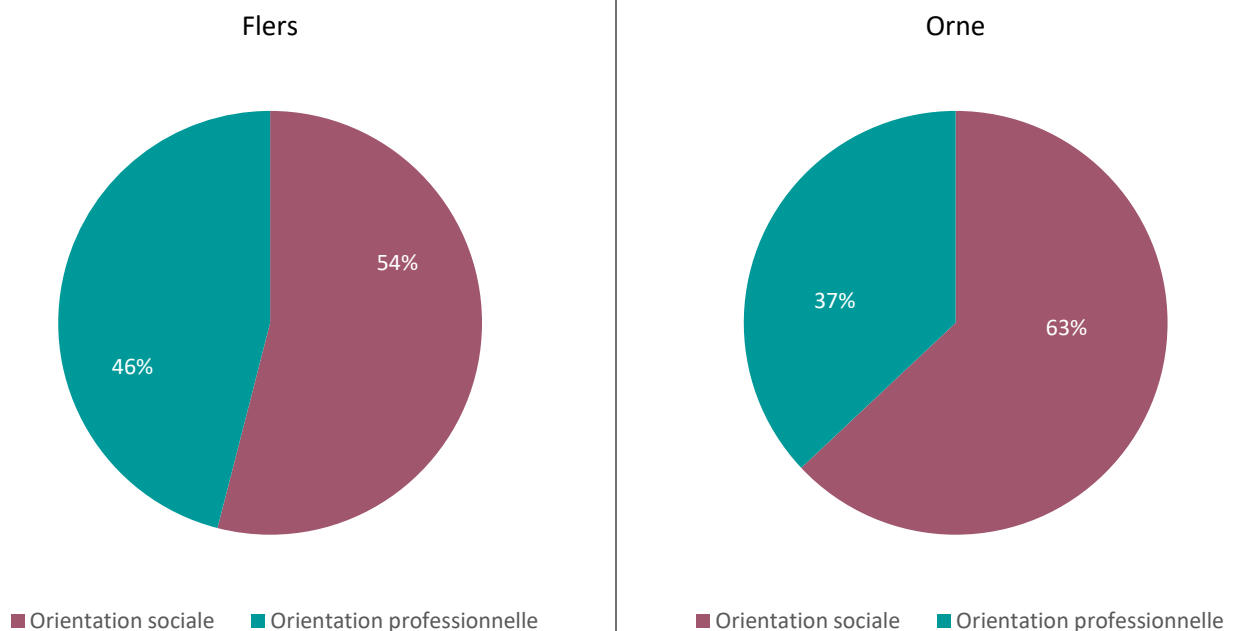
I.1.6 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par ancienneté

67% des bénéficiaires du RSA de la DTAS de Flers sont dans le dispositif RSA depuis plus de 36 mois (66% dans l'Orne).

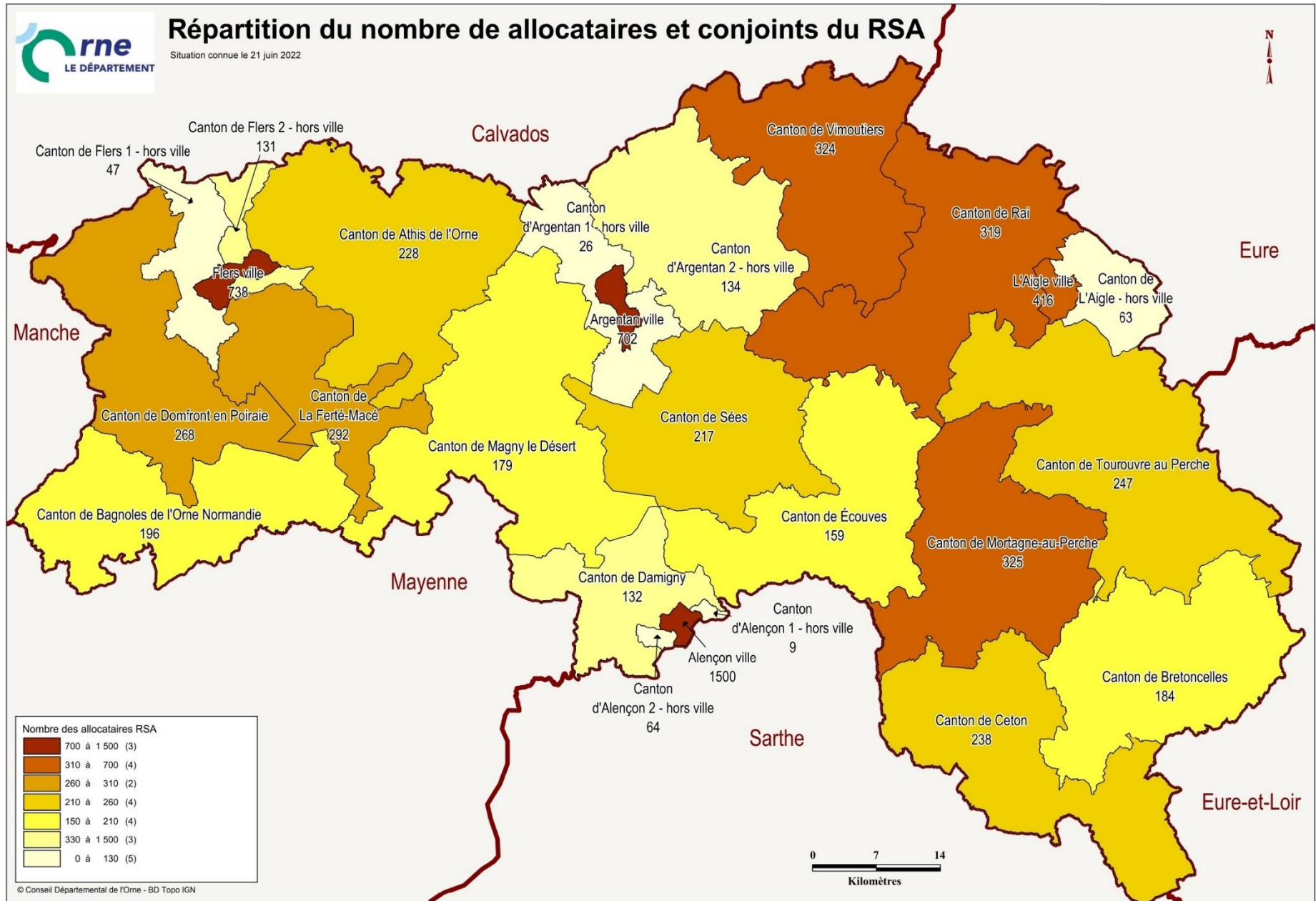


I.1.7 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par orientation

Sur la commission RSA de Flers, la proportion de bénéficiaires du RSA en orientation professionnelle est supérieure à celle de l'Orne (+9 point).



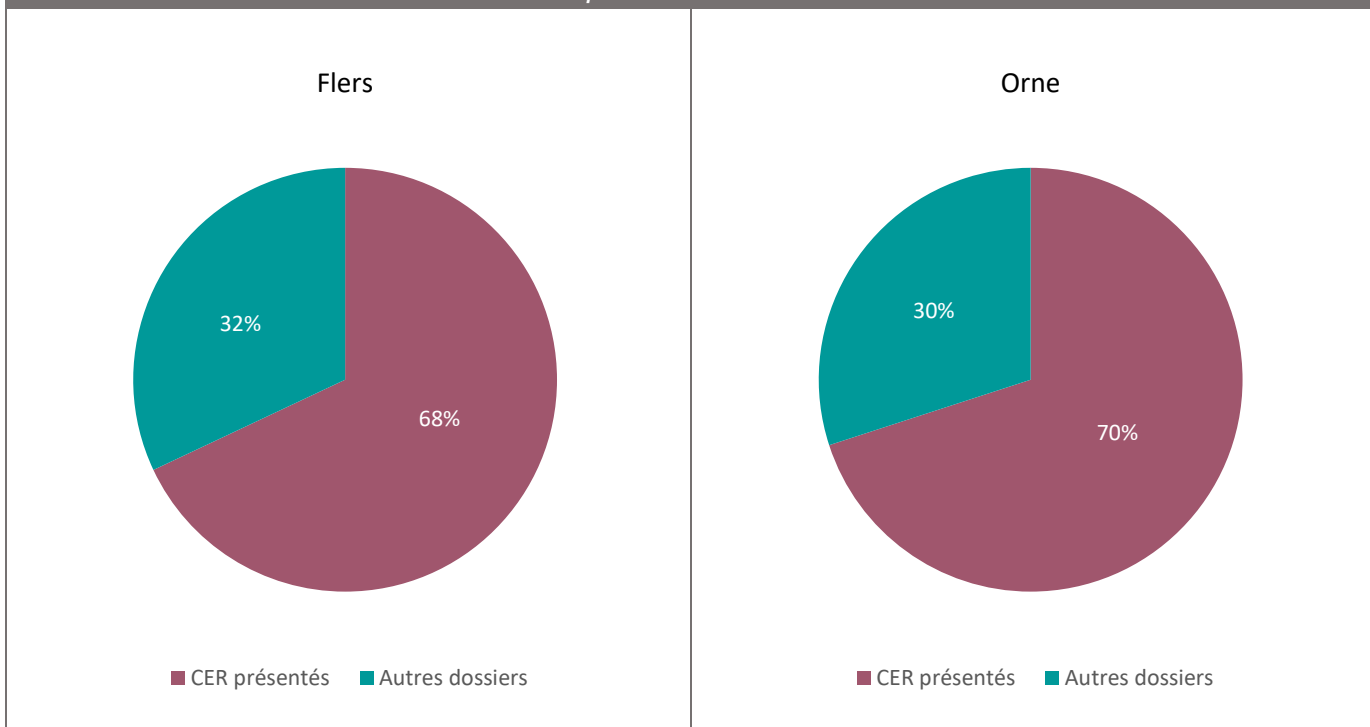
I.2 LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE



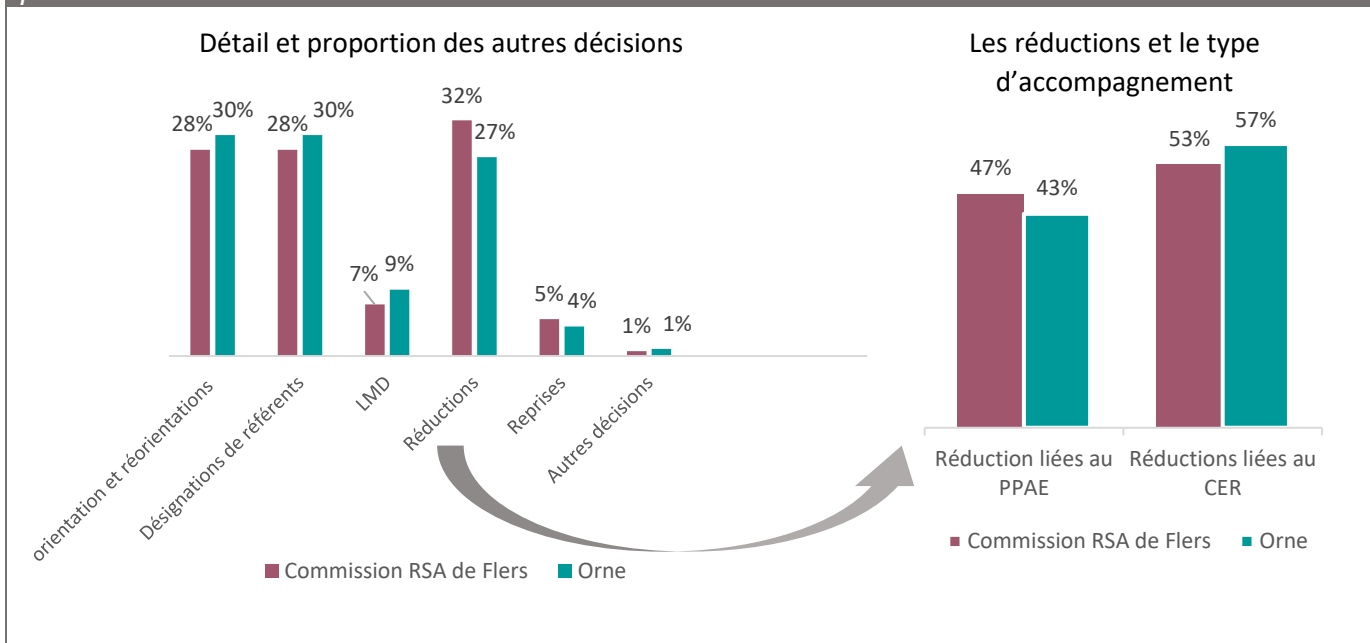
I.3 L'ACTIVITE DE LA COMMISSIONS RSA DE FLERS

I.3.1 Les dossiers examinés par la commission RSA de Flers

Au total, 1 024 dossiers ont été examinés en 2021 par la commission RSA de Flers. L'activité de la commission RSA de Flers représente 21% de l'activité des commissions RSA ornaïses.

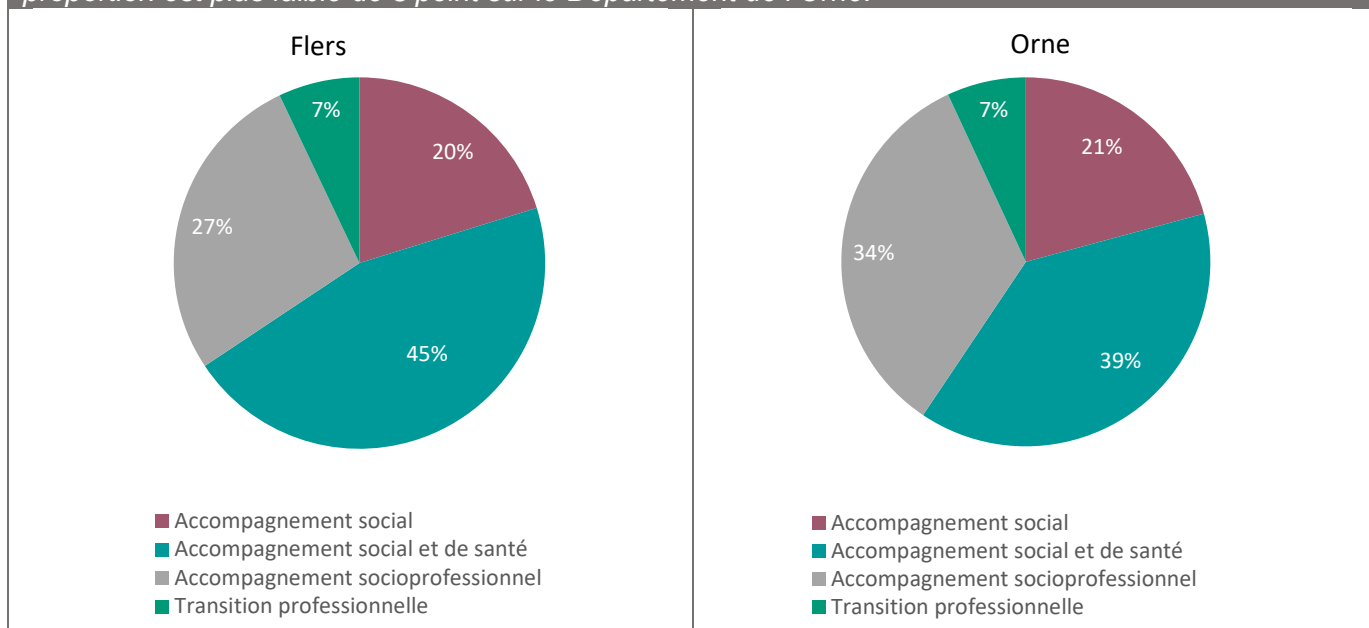


Sur la commission RSA de Flers, 32% des autres décisions sont des réductions. Sur l'Orne, ce sont 27% des autres décisions. Les décisions de réductions concernent globalement davantage les personnes en orientation sociale (57%). Sur la commission RSA de Flers, 53% des réductions concernent les personnes en orientation sociale.



I.3.2 Les types de contrats des personnes accompagnées par un référent social RSA

L'accompagnement social cumulé à l'accompagnement social et de santé représente plus des deux tiers des accompagnements réalisés par les référents sociaux sur la commission RSA de Flers. Cette proportion est plus faible de 8 point sur le Département de l'Orne.



II. LES DISPOSITIFS D'INSERTION

II.1 LES PARTICIPANTS AUX ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL D'INSERTION ET DE COHESION SOCIALE

Les actions d'insertion s'adressent en priorité aux personnes allocataires du RSA et à leurs conjoints soumis à l'obligation d'insertion et inscrits dans une démarche d'insertion formalisée dans le cadre d'un P.P.A.E ou d'un contrat d'engagements réciproques.

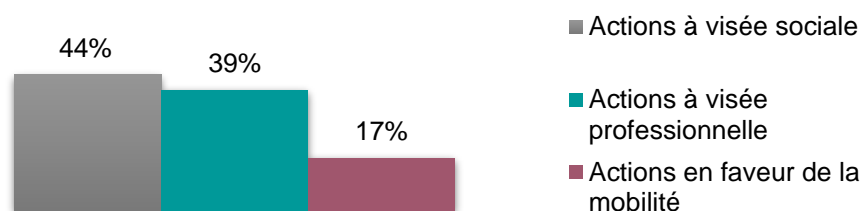
Les actions sont financées en réponse à des besoins diagnostiqués et elles sont réadaptées chaque année en fonction des constats dressés dans le cadre de leur suivi.

Ces actions doivent être un levier pour permettre aux bénéficiaires du RSA ayant un faible niveau de formation, d'accéder aux actions de droit commun.

Nombre de personnes concernées par les actions du PLICS en 2021

Au 30 novembre 2021, **513 mesures** du PLICS ont été mobilisées pour les bénéficiaires du RSA du territoire de commission RSA de Flers.

Répartition des actions du PLICS au 30 novembre 2021

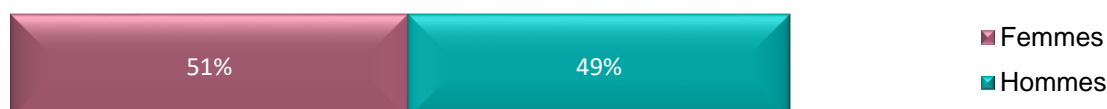


Les actions à visée professionnelle sont la primo professionnelle, l'accompagnement en association intermédiaire, les ateliers et chantiers d'insertion, et l'accompagnement des travailleurs indépendants.

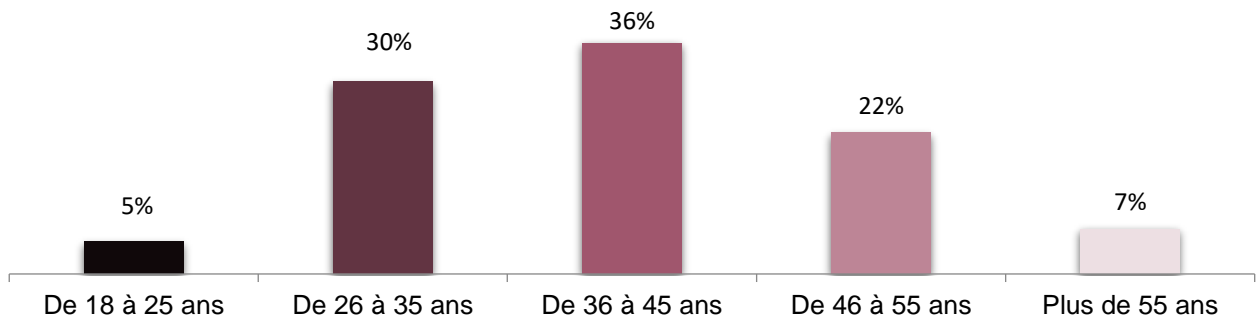
Les actions en faveur de la mobilité sont le garage itinérant, la plateforme mobilité et l'action permis B.

Les actions à visée sociale sont la primo sociale, l'accompagnement réalisé sur les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'intégration de publics étrangers, le café réparation, les jardins partagés, la marche pour le bien-être et l'image de soi.

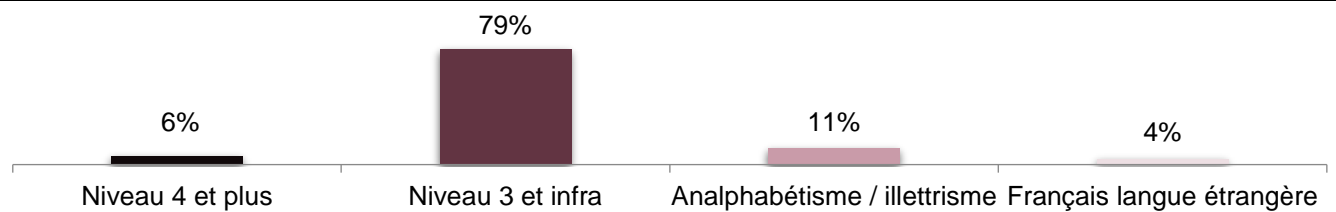
Répartition par sexe au 30 novembre 2021



Répartition par âge au 30 novembre 2021

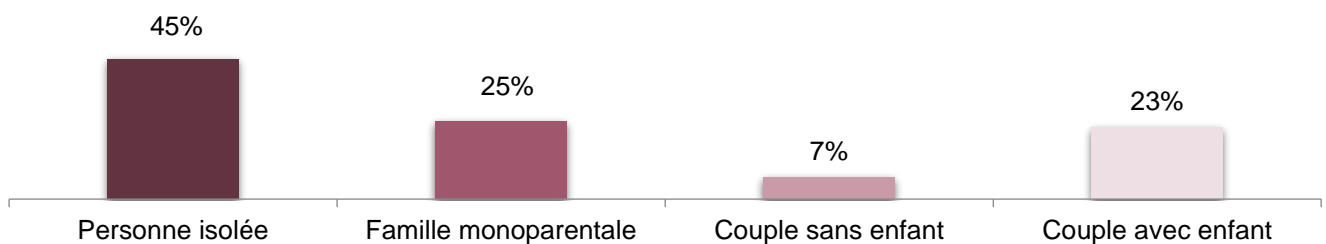


Niveau de formation au 30 novembre 2021

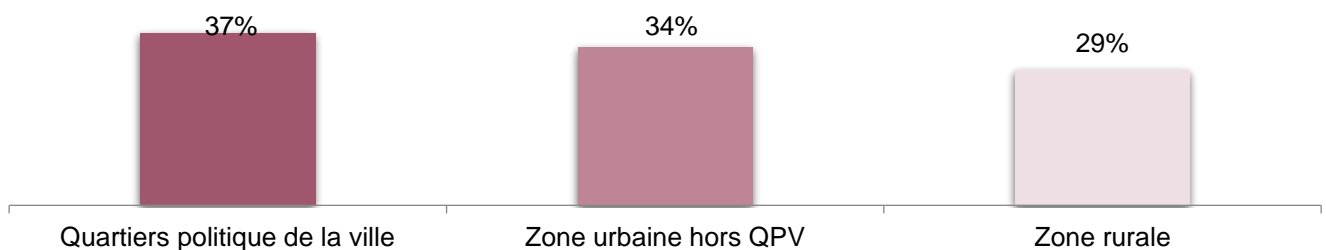


Le niveau 3 correspond à l'ancien niveau V (CAP) - Le niveau 4 correspond à l'ancien niveau IV (Bac)

Situation familiale au 30 novembre 2021



Lieu d'habitation au 30 novembre 2021



Le niveau de formation des bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion est faible ; 94 % ont un niveau inférieur ou égal au niveau 3.

70 % des personnes bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion sont isolées avec ou sans enfant.

II.2 L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

Axes	Structures	Actions
Ateliers de formation de base et apprentissage de la langue	INFREP	Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de formation de base
	INFREP	Français et intégration sur le territoire
	ASTI	Atelier d'apprentissage de la langue française
Insertion professionnelle	L'Etape	Primo professionnelle
	ADEN Formations	Accompagnement des travailleurs indépendants

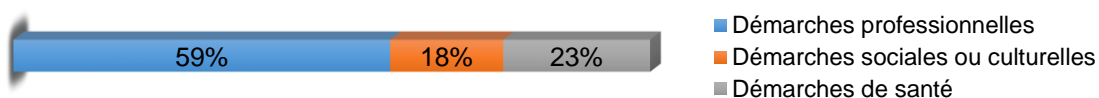
L'accompagnement spécifique au sein des Ateliers de Formation de Base permet aux personnes en difficulté de progresser dans la maîtrise des compétences de base : lire, écrire, compter, communiquer. Il favorise le transfert des compétences acquises dans la vie quotidienne, familiale, sociale, professionnelle et permet de développer les savoirs de base de l'apprenant, ses compétences sociales et son potentiel d'autonomie.

Des ateliers sont proposés à partir des besoins concrets des participants, comme l'aide au remplissage de documents administratifs, comment appréhender l'information, la sensibilisation à l'outil informatique, apprendre à s'orienter et se déplacer dans son environnement géographique, l'ouverture sur l'extérieur par la participation aux actions locales et visites culturelles (exposition, médiathèque, portes ouvertes, ..). S'ajoutent à ces supports des thèmes d'animations centrés sur le développement personnel comme la santé, l'image de soi, la culture et l'emploi.

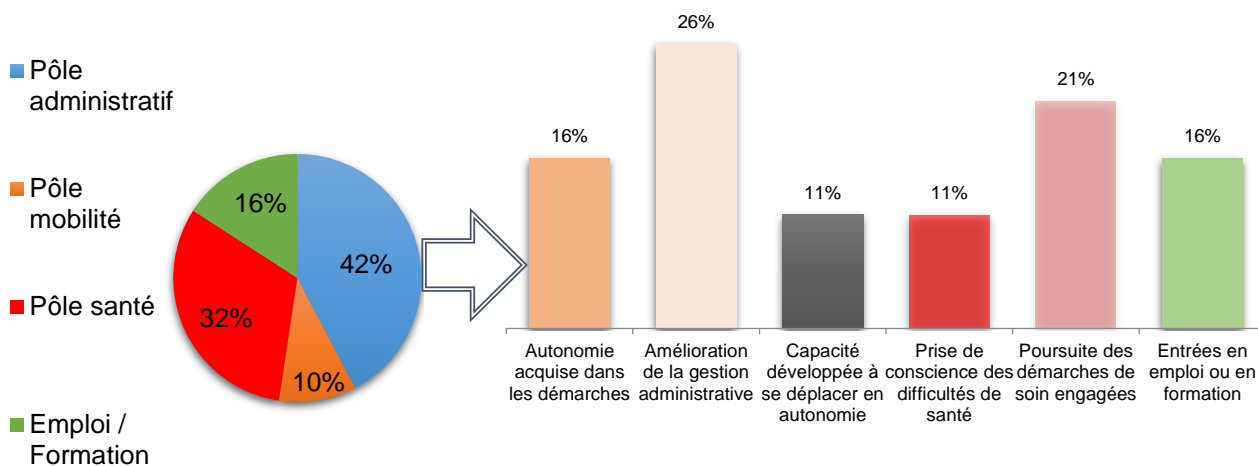
Indicateurs d'évaluation

23 participants en 2021 pour 32 places conventionnées.

Démarches engagées pendant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action : évolution des parcours



A noter

- Ouverture culturelle et parentalité,
- Un partenariat riche et dynamique,
- Diversité des activités transversales,
- Plusieurs inscriptions au bilan de santé,
- Ateliers d'initiation au code de la route et à l'informatique,
- 61 % des personnes accompagnées en 2021 sont des femmes,
- 48 % des bénéficiaires ont entre 36 ans et 45 ans.

Objectifs de l'action**Objectifs généraux :**

- Favoriser la résolution des difficultés sociales en amorçant l'insertion professionnelle ;
- Faciliter l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes ;
- Permettre aux personnes de bénéficier de l'appui de structures pour résoudre les difficultés repérées ;
- Favoriser la mobilité des personnes tant géographiquement que professionnellement.

Objectifs opérationnels :

- Restaurer la confiance en soi, développer la capacité de confiance en soi, de projection dans l'avenir ;
- Rompre l'isolement ;
- Mobiliser les capacités afin que les personnes s'engagent dans un parcours d'insertion professionnel ;
- Acquérir une méthodologie de recherche d'emploi.

Publics

32 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion

Organisation / Déroulement

- **Entrée dans l'accompagnement** : recueil des premiers éléments de diagnostic de la situation ; faire adhérer la personne à la démarche ; réaliser un positionnement de la personne. Durée : 1h00 à 2h00 – à la fin de l'entretien, un second rendez-vous sera programmé. Les rendez-vous sont au maximum tous les 15 jours et au minimum tous les mois ;
- **Parcours dans l'accompagnement** : le formateur met tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés. Ainsi, l'évaluation de l'évolution de la situation de la personne et le suivi des objectifs sont réalisés régulièrement ;
- **Sortie de l'accompagnement** : à la sortie du Programme de Formation de Base, y compris lorsque celle-ci se produit avant l'échéance prévue, un bilan global de la situation de la personne est effectué. Un suivi à trois mois et à six mois post-accompagnement sera réalisé afin d'obtenir des informations sur l'évolution de la situation des personnes.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : salle d'animation, connexion internet, téléviseur, 12 ordinateurs ;
- **Moyens humains** : une équipe pédagogique de trois formatrices sur Flers et la Ferté Macé.

Partenaires associés au projet

Le Conseil départemental de l'Orne, la Mission Locale, Pôle Emploi, CAP Emploi, le CCAS, la CAF, les Centres de formation, le CIDFF, l'IRSA, les structures d'insertion, les associations caritatives, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes bénéficiaires du RSA, participant à l'accompagnement spécifique ;
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent ;
- Nombre d'abandons ;
- Evolution des publics en matière d'acquisition des savoirs de base ;
- Situation des personnes à la sortie de formation.

Perspectives 2022

Mise en place du nouveau marché des Savoir essentiels de la Région.

L'accompagnement spécifique Français Langue Etrangère (FLE) permet aux stagiaires de développer leurs compétences en français et contribue à leur intégration. Les deux périodes de stage de 3 semaines donnent aux apprenants la possibilité de développer leurs compétences dans leur projet initial, de découvrir des métiers et des secteurs d'activité, et d'acquérir, pour la plupart d'entre eux, une première expérience du monde professionnel en France.

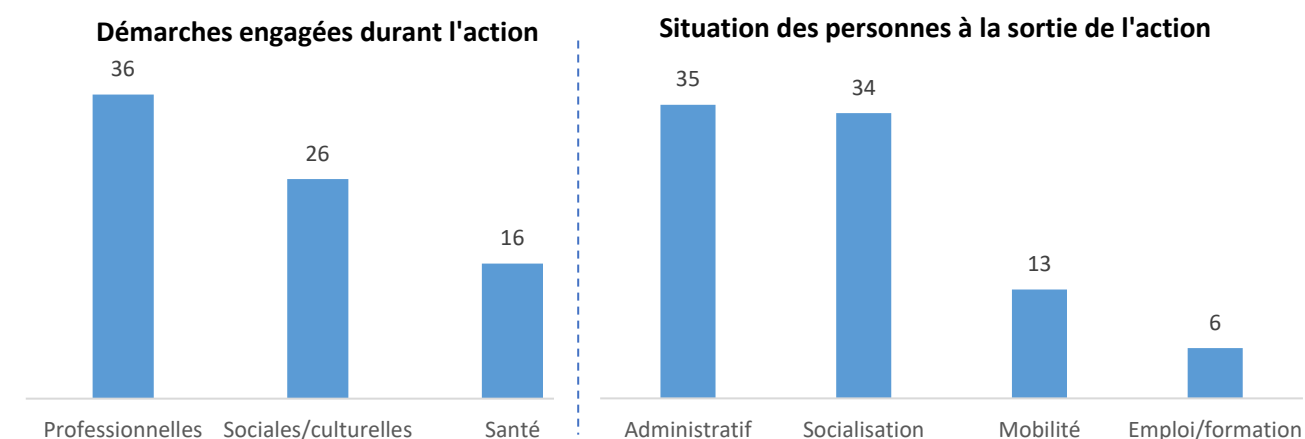
Par ailleurs, en fonction de leur projet (entrée en formation qualifiante, reprise d'études...) les personnes ont la possibilité de passer le Test de Connaissances du Français, qui évalue leur niveau sur les 4 compétences : compréhension et expression écrites, compréhension et expression orales.

Cette action se déroule sur les circonscriptions d'action sociale de Mortagne au Perche et Flers. 46 bénéficiaires ont participé à cette action dont 31 sur Flers, soit 67% d'entre eux.

Les bénéficiaires du RSA 2021

46 participants en 2021 pour 9 places conventionnées.

Les indicateurs d'évaluation



A noter

- 65 % des personnes accompagnées sont des hommes ;
- 46 % des bénéficiaires du RSA ont entre 26 et 35 ans ;
- 50 % des personnes accompagnées sont en couple avec enfant(s) ;
- 80 % des personnes accompagnées sont issues de la zone dite « urbaine ».

Action 2022 Emploi formation	<p style="text-align: center;">INFREP 16 rue Jacques Durrmeyer – 61 100 FLERS Tél : 02.33.64.25.99 – Fax : 02.33.67.24.98</p> <p style="text-align: center;">Français et intégration sur le territoire</p>
---	--

Objectifs de l'action

Objectifs généraux :

- Apprendre la langue française à l'oral et à l'écrit avec l'acquisition au minimum du niveau A1 du cadre commun européen de référence ;
- Aider à l'autonomie dans les démarches de la vie quotidienne pour favoriser l'insertion sociale et économique ;
- Favoriser la participation à la vie citoyenne de Flers.

Objectifs opérationnels :

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ;
- Comprendre des annonces, des instructions, des consignes, des informations simples, des courriers ;
- Se présenter, demander des objets, des services ;
- Ecrire son identité, ses coordonnées, pour remplir des fiches de renseignement.

Publics

Cette action concerne 9 personnes bénéficiaires du RSA, étrangères pro-arrivants soumises à l'obligation d'insertion et sera valorisée dans le cadre d'un Contrat d'Engagements Réciproques (CER) ou d'un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).

Organisation / Déroulement

- **Entrée dans la formation** : rédaction de la « fiche diagnostic », suivi de la situation de la personne (30 minutes). Les objectifs généraux sont formalisés sous forme de Contrats d'Objectifs ;
- **Parcours** : le formateur met tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés. Ainsi, l'évaluation de l'évolution de la personne et le suivi des objectifs sont réalisés régulièrement ;
- **Sortie** : un bilan de la situation de la personne est effectué (niveau de compétence langagière, orientation vers d'autres partenaires ou dispositifs, situation vis-à-vis de l'emploi).

Moyens humains et matériels

- **Moyens humains** : responsable d'agence, responsable de formation, assistante de gestion, équipe pédagogique ;
- **Moyens matériels** : salle d'animation, connexion internet, téléviseur, 12 ordinateurs, ...

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la Mission Locale, Pôle Emploi, le CCAS, la CAF, les Centres de formation, le CIDFF, l'IRSA, les structures d'insertion, les associations caritatives, les entreprises du bassin d'emploi, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre d'abandons,
- Nombre de certificats de formation générale ou autres certificats,
- Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action,
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2022

Travail autour de l'informatique.
Maintien des partenariats avec les entreprises.
Travail autour du code de la route.

Les bénéficiaires du RSA 2021

30 participants en 2021 pour 8 places conventionnées.

Les ateliers

Ateliers proposés pendant l'action

- Apprentissage des bases de la langue française en collectif ou en individuel.
- Acquérir plus d'autonomie - améliorer l'estime de soi - valoriser les savoirs de chacun à travers les différents ateliers proposés dans le cadre du Réseau d'échanges réciproques de Savoirs.
- Acquérir plus de confiance en soi - rompre l'isolement- favoriser la mixité sociale.

Les résultats obtenus

- Amélioration des capacités linguistiques, de la prise d'autonomie au quotidien dans les démarches d'intégration et administratives.
- Socialisation et prise en compte des problématiques sociales.

A noter

- 63 % des personnes accompagnées sont des femmes ;
- 74 % des personnes bénéficiaires du RSA ont plus de 35 ans ;
- 33 % des personnes accompagnées sont isolées ;
- 100 % des personnes accompagnées sont issues des quartiers prioritaires.

<p>Action 2022</p> <p>Emploi formation</p>	<p style="text-align: center;">ASTI 2 rue Pierre Lemièr – 61 100 FLERS Tél : 02.33.96.25.88 – Mail : asti.flers@orange.fr</p> <p style="text-align: center;">Atelier d'apprentissage de la langue française</p>
--	---

Objectifs de l'action

- Objectifs généraux :**
- Valoriser et partager les savoirs de tous ;
 - Apporter une aide et accompagner les familles dans les démarches administratives, la défense des droits ;
 - Sensibiliser à la vie citoyenne ;
 - Faciliter l'insertion des personnes d'origine étrangère en assurant l'apprentissage de la langue française ;
 - Développer le lien social entre les différentes composantes culturelles.
- Objectifs opérationnels :**
- Mise en place d'ateliers d'initiation à la langue française, de cuisine ;
 - Organisation de sorties culturelles, ludiques.

Publics

Cette action concerne 8 personnes bénéficiaires du RSA soumises à l'obligation d'insertion et sera valorisée dans le cadre d'un Contrat d'Engagements Réciproques (CER) ou d'un Plan Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).

Organisation / Déroulement

- Echanges de savoirs : mise en contact de personnes issues de communautés diverses ;
- Atelier « lire, écrire, partager » au sein des groupes d'initiation à la langue française ;
- Accompagner dans les démarches administratives, rendues encore plus nécessaires du fait de la dématérialisation d'un grand nombre de procédures ;
- Découverte de Flers et de sa région pour en découvrir les richesses tant naturelles que culturelles.

Moyens humains et matériels

Moyens matériels : locaux mis à disposition par la maison d'activités Emile Halbout.

Partenaires associés au projet

Pôle Emploi, le Conseil Départemental de l'Orne, INFREP, les services sociaux, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre d'abandons,
- Nombre de certificats de formation générale ou autres certificats,
- Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action,
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2022

Mise en place d'évaluations des différents niveaux.
Recherche de bénévoles pour approfondir les connaissances des apprenants en individuel.
Mettre en place des ateliers pour découvrir la région et le patrimoine du bocage.

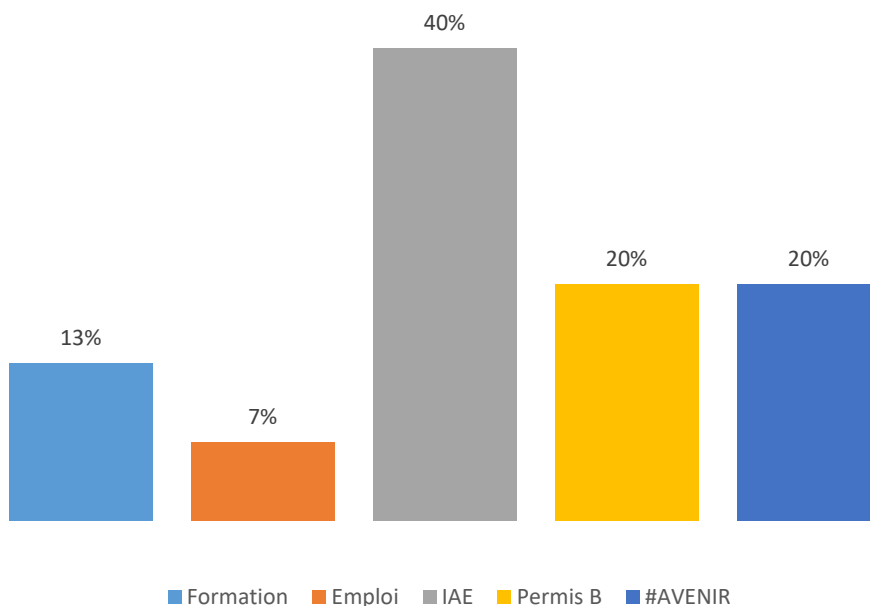
La Primo professionnelle est réalisée dans le cadre d'un marché public 2019 à 2021. L'évaluation ci-dessous porte sur l'action menée en 2021.

Indicateurs d'évaluation

29 bénéficiaires sont entrés sur l'action soit un taux de participation de 112 %.
29 personnes sont sorties de l'action au 31/12/2021.

Résultats obtenus

Un taux de sorties positives de 52 %.



A noter

- 69 % du public est en orientation sociale,
- 79 % des personnes accompagnées sont des femmes,
- 66 % du public est âgé de plus de 36 ans,
- 92 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 48 % des bénéficiaires sont des parents de familles monoparentales,
- 100 % des personnes entrées sur l'action sont bénéficiaires du RSA depuis plus de 24 mois,
- 34 % des personnes accueillies disposent d'une automobile comme moyen de locomotion.

Objectifs de l'action

Cette action a pour objectif de travailler sur les freins à l'insertion pour engager un parcours d'insertion socio professionnel afin de :

- Accéder à une action d'accompagnement vers l'emploi ou la formation,
- Aider la personne à prendre conscience de ses difficultés et de ses compétences pour adapter son parcours,
- Valider ou invalider un projet professionnel.

Ainsi, à la sortie du dispositif, 50 % des personnes doivent avoir engagé une suite de parcours :

- Entrée en formation,
- Entrée en emploi,
- Entrée en structure IAE,
- Dispositif #Avenir du Conseil régional,
- Autre action de droit commun ou du PDI visant à l'insertion.

Publics

Bénéficiaires du RSA socle soumis à droits et devoirs rencontrant des difficultés sociales et / ou professionnelles entravant dans un premier temps l'accès à un parcours d'insertion professionnelle.

Organisation / Déroulement

L'action se déroule sur Flers et sur un site délocalisé en fonction des besoins repérés chaque année. Le rythme est progressif avec une alternance entre des temps collectifs et individuels.

Des périodes de stages doivent permettre une confrontation au monde du travail, évaluer les capacités du bénéficiaire et valider un projet professionnel.

Les projets professionnels travaillés doivent être réalistes au regard du marché de l'emploi et liés à des métiers correspondant au marché du travail de la zone de mobilité de la personne. Un projet de secours est également travaillé.

Chaque bénéficiaire doit, en sortie d'action, présenter un plan d'action avec des échéances pour chaque étape.

Un suivi post accompagnement est prévu à 3 et 6 mois afin de s'assurer de la continuité du parcours.

Moyens humains et matériels

- Les moyens matériels de l'Etape,
- Un conseiller en insertion professionnelle.

Partenaires associés au projet

Référénts sociaux et professionnels, Pôle emploi, partenaires de l'insertion, entreprises...

Indicateurs d'évaluation

- Tableau mensuel nominatif des suivis, bilans nominatifs,
- Nombre de solutions positives d'insertion, nombre d'emplois, d'entrées en formation,
- Comités de suivi.

Perspectives 2022

Nouveau marché 2022 à 2024

Nouveau marché 2022 - 2024

L'ÉTAPE

18 rue Henri Laforest – 61 100 FLERS
Tel : 02.33.64.47.89 – Mail : letape-vire@letape-emploi.fr

Action 2022

Emploi

Primo professionnelle

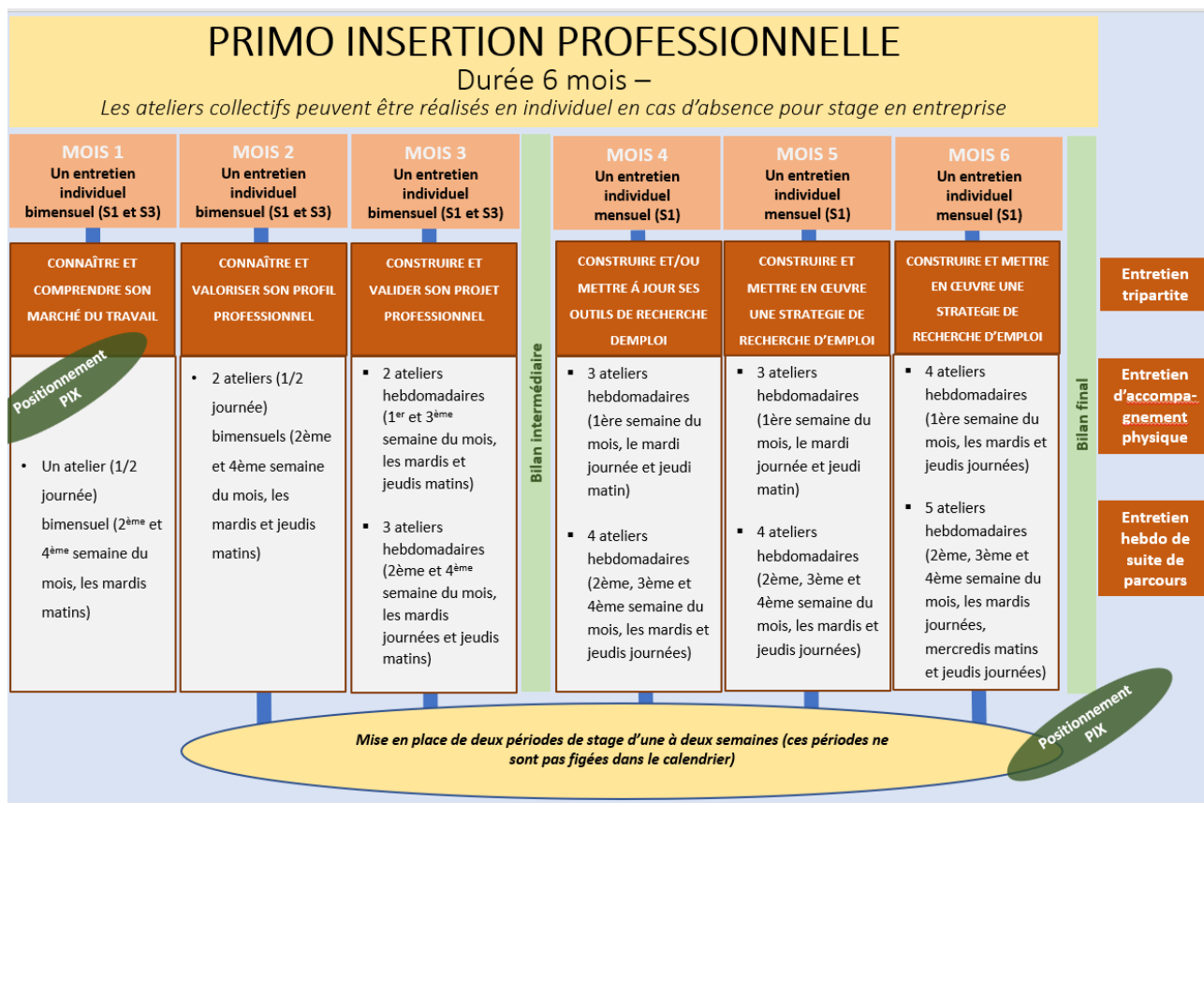
Un lien étroit avec le référent

- Coordination des parcours individuels en lien avec le-la référent-e
- Contractuellement, l'ÉTAPE s'engage à respecter les différents engagements du cahier des charges qui assure la relation avec le référent social :
- L'information du référent social de la contractualisation sur la fiche de positionnement avec la signature du référent de l'ÉTAPE
- L'information du référent social (et des services de la direction de l'action sociale territoriale et de l'insertion) de tout abandon ou de plus de deux absences injustifiées
- La mise en place des comités de suivi: bilan intermédiaire et bilan final en plénière avec les participant-e-s et en petits groupes avec les professionnels
- La réalisation de l'entretien de sortie en tripartite

Un rythme progressif

L'action dure 6 mois, le rythme hebdomadaire sera progressif pour aller, vers la fin de l'action, vers du mi-temps.

PLANNING TYPE



Acquisition de compétences numériques

Dès son entrée sur le dispositif, le participant se positionnera sur ses compétences numériques à l'aide de l'outil PIX. Cet outil identifie quatre niveaux : novice, indépendant, avancé, expert.

En fin de parcours, le participant se positionnera à nouveau à l'aide de l'outil PIX ; l'objectif étant d'avoir progressé au moins d'un niveau durant les six mois et, pour les personnes en situation d'illectronisme, il s'agira d'acquérir à minima le niveau novice.

Contenu des ateliers

Les ateliers de base s'articuleront autour de 5 thématiques :

- Connaître et comprendre son marché du travail
 - Qu'est-ce que le marché du travail- Identifier les métiers porteurs
 - Définir mon rayon de mobilité >>> 1 atelier par session
 - Découverte des structures de l'insertion par l'activité économique
 - Les outils numériques pour appréhender le marché du travail
- Connaître et valoriser son profil professionnel
 - Faire le point sur ses compétences et ses qualités, identifier ses centres d'intérêts
 - Développer ses soft skills
 - Préparer son C.V
 - Savoir se présenter
- Construire et valider son projet professionnel
 - Définir un projet prioritaire et un projet transitoire en lien avec le marché du travail
 - L'enquête métier, l'immersion en entreprise
 - La finalisation du projet : parcours de formation, recherche directe d'emploi, mobilité...
 - Mise en ligne de son profil sur pôle-emploi.fr
- Construire et /ou mettre à jour ses outils de recherches d'emploi
 - Finalisation du CV et mise en ligne
 - Les courriers professionnels
 - L'Entretien d'embauche
 - Les espaces emplois et les réseaux sociaux.
 - Construire et mettre en œuvre une stratégie de recherche d'emploi
 - Prospecter son marché de l'emploi et répondre aux offres
 - Suivre ses candidatures
 - Ajuster son plan d'action
 - Actualiser les outils en ligne

Des ateliers complémentaires seront proposés :

- ✓ Mes échanges avec Pôle Emploi
- ✓ S'approprier l'offre de service Pôle Emploi
- ✓ Mobilité
- ✓ Égalité
- ✓ Visites d'entreprises, d'organismes de formations et de structures de l'IAE
- ✓ Participation à des salons, forums, jobs dating ...
- ✓ Sophrologie.

Les besoins émergeant du collectif ou bien d'un contexte particulier seront pris en compte et pourront donner lieu à la création de nouveaux ateliers.

L'accompagnement des travailleurs indépendants est réalisé dans le cadre d'un marché public 2019 à 2021. L'évaluation ci-dessous porte sur les trois années de l'action.

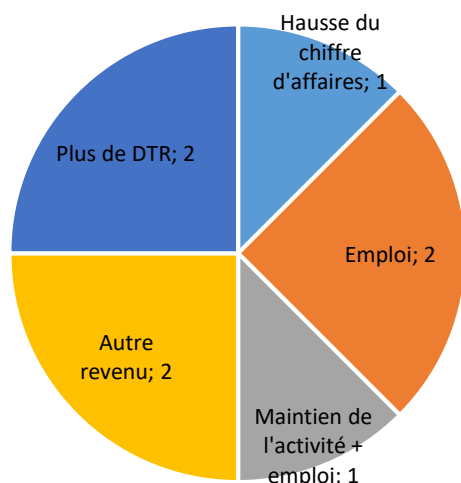
Indicateurs d'évaluation

52 bénéficiaires sont entrés sur l'action.

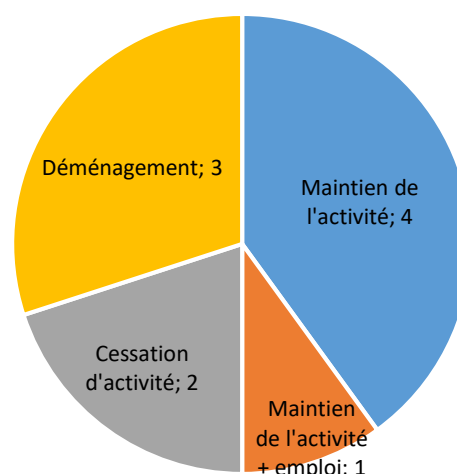
34 personnes étaient en cours d'accompagnement au 31/12/2021 et 18 étaient déjà sorties.

Résultats obtenus

Sorties du RSA



Sorties avec RSA



A noter

- 56 % des personnes accompagnées sont des hommes,
- 75 % du public est âgé de plus de 36 ans,
- 63 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 46 % des bénéficiaires sont des personnes seules,
- 56 % des personnes entrées sur l'action sont bénéficiaires du RSA depuis plus de 60 mois,
- 88 % des personnes accueillies disposent d'une automobile comme moyen de locomotion.

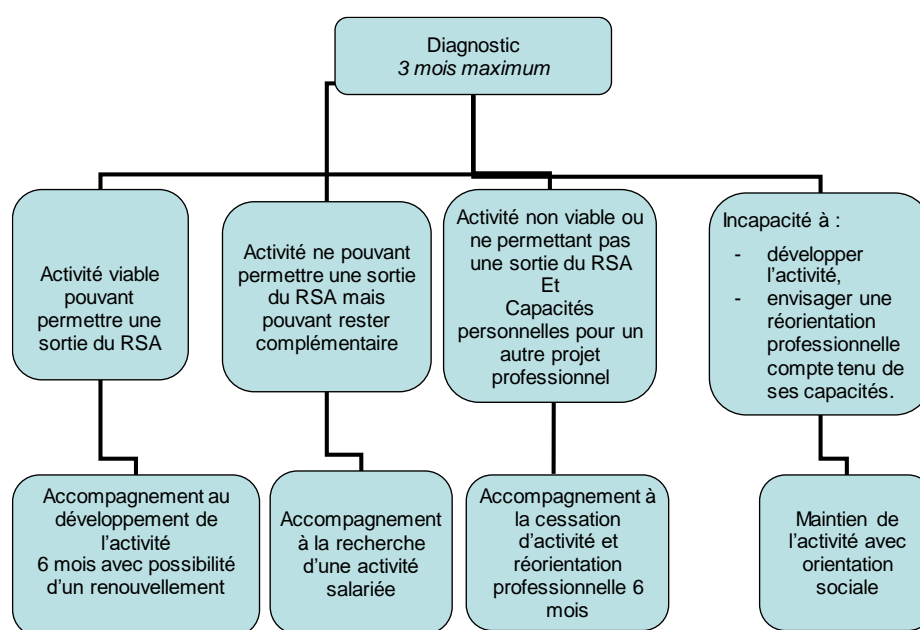
Objectif de l'action

- Permettre un suivi et un accompagnement au développement de l'activité pour les bénéficiaires du R.S.A. soumis aux droits et devoirs afin que ceux-ci puissent, retrouver une autonomie financière et sortir du dispositif RSA.
- Permettre une réorientation professionnelle lorsque l'activité indépendante n'est pas viable ou accompagner au maintien de l'activité tout en recherchant une activité complémentaire.

Publics

L'action concerne les travailleurs indépendants bénéficiaires du R.S.A. du département de l'Orne soumis aux droits et devoirs ayant créé leur activité, quel que soit le statut de l'activité (à l'exception des exploitants non-salariés agricoles pour lesquels une action spécifique existe).

Organisation/Déroulement



Moyens humains et matériels

Un chargé d'accompagnement dédié ;

Partenaires associés au projet

Pôle Emploi, Missions locales, l'APEC, OPCO, ANCRE, Tinycoaching.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'accompagnements au développement de l'activité ;
- Nombre d'accompagnements à l'arrêt d'activité et préconisation d'une reconversion professionnelle vers un autre débouché professionnel.

Perspectives 2022

Mise en œuvre du nouveau marché

II.3 L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

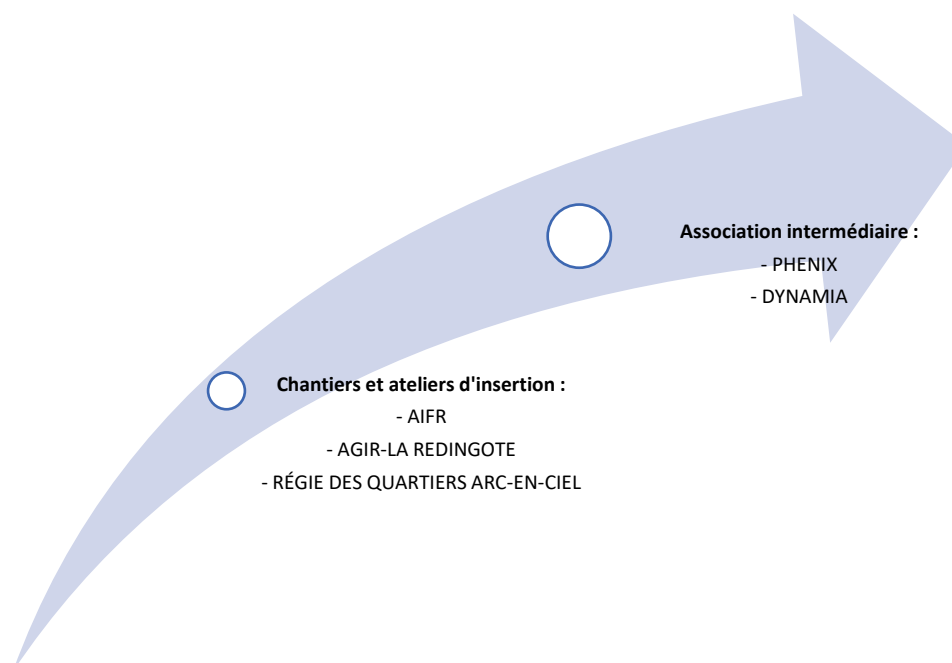
Structures	Actions
AIFR	Ateliers et chantiers d'insertion
AGIR – LA REDINGOTE	Ateliers et chantiers d'insertion
REGIE DES QUARTIERS ARC-EN-CIEL	Ateliers et chantiers d'insertion
PHENIX	Accompagnement spécifique des bénéficiaires en association intermédiaire
DYNAMIA	Accompagnement spécifique des bénéficiaires en association intermédiaire

Le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique propose aux personnes en insertion le retour à une activité professionnelle ainsi qu'un accompagnement individualisé avec l'objectif d'un retour à l'emploi.

Le contrat de travail permet de reprendre une place dans la société et de retrouver les habitudes nécessaires à une reprise d'emploi pérenne. Se lever le matin pour être à l'heure, savoir se comporter au sein d'un groupe, respecter les consignes, être attentif à sa tâche sont des compétences à maîtriser pour garder son emploi. L'accompagnement individualisé proposé par la structure tient une place importante dans la réussite du parcours des personnes ; il permet à la fois de rompre l'isolement et d'aider à la résolution des difficultés d'ordre de santé, d'accès au logement et de mobilité. L'accompagnement est centré sur la définition du projet professionnel pour un accès à l'emploi.

Le parcours d'insertion d'une personne nécessite parfois plusieurs étapes pour une insertion professionnelle : un emploi très encadré dans une équipe peut dans un premier temps être nécessaire, des missions en associations développent l'autonomie dans un second temps. Ces actions répondent chacune à un besoin inscrit dans une étape du parcours d'insertion dans l'emploi des bénéficiaires.

LE PARCOURS AU SEIN DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE FINANCEES DANS LE CADRE DU PDI SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION RSA DE FLERS



Taux d'utilisation

En 2021, 82 personnes sont entrées sur l'action et 53 l'ont terminé.

Accompagnement des bénéficiaires

Les statistiques suivantes sont calculées à partir des situations des 53 personnes sorties au 30 septembre 2021.

Abandons

10 abandons en cours d'action

Périodes en immersion

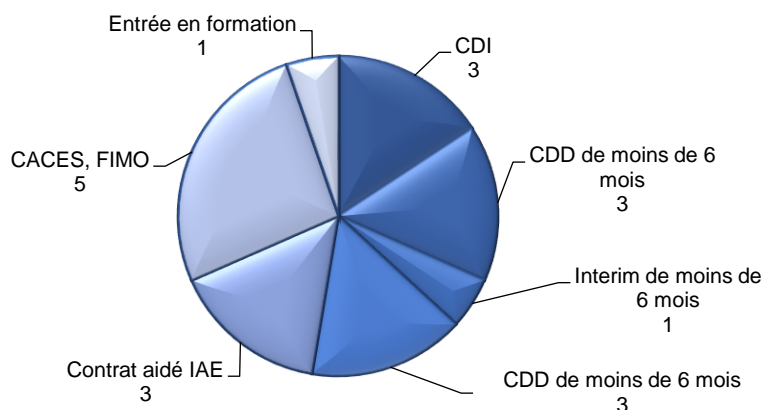
14 périodes en immersion ont été réalisées.

Entretiens avec le conseiller en insertion

43 salariés ont bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats

19 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation soit 35,84 % de sorties dynamiques (pour 50 % conventionnés).



A noter

- 67 % des bénéficiaires sont des hommes,
- 48 % ont moins de 36 ans,
- 52 % sont des personnes seules,
- 87 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #AVENIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- 33 équivalents temps plein bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

- **Axe 1 – le suivi par l'Accompagnateur Socio-Professionnel** : entretiens 2 fois par mois pour étudier la trajectoire de vie (trouver l'origine du décrochage), mise en place d'ateliers collectifs, ...
- **Axe 2 – l'encadrement sur les chantiers et ateliers** : 5 supports d'activité sur trois antennes (espaces verts, restauration du petit patrimoine bâti, maraichage, atelier repassage).

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : logiciel pour l'évaluation et l'accompagnement des salariés polyvalents, livret de suivi, livret d'accueil, charte d'engagement, règlement intérieur, fiches techniques ;
- **Moyens humains** : un Accompagnateur Socio-Professionnel.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la DIRECCTE, Pôle Emploi, la Mission Locale, CAP Emploi, la DTAS, le CCAS, l'INFREP, le GRETA, les Centres de formation, l'UDSP, les SIAE, les Clauses sociales, l'ETAPE, COALLIA, le CMP, le SPIP, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2022

Développement du maraichage et de la boutique

Taux d'utilisation

En 2021, 16 personnes sont entrées sur l'action et 7 l'ont terminé.

Accompagnement des bénéficiaires

Les statistiques suivantes sont calculées à partir des situations des 7 personnes sorties au 30 septembre 2021.

Abandon

2 abandons en cours d'action

Périodes en immersion

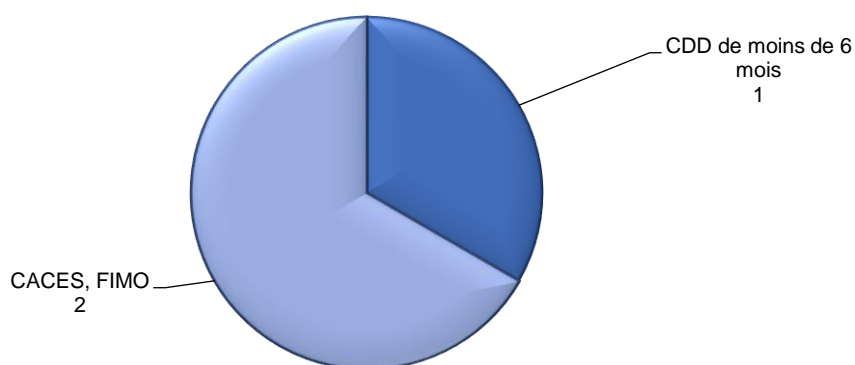
4 périodes en immersion ont été réalisées.

Entretiens avec le conseiller en insertion

1 salarié a bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat

Résultats

3 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation soit 42,86 % de sorties dynamiques (pour 50 % conventionnés).



A noter

- 69 % des bénéficiaires sont des femmes.
- 31 % ont moins de 36 ans,
- 47 % des personnes accompagnées sont des parents de familles monoparentales,
- 87 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

Objectifs de l'action**1. Un accompagnement socio professionnel renforcé**

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #AVENIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- 4,8 équivalents temps plein bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

- **Activité support** : un pôle textile (tri, valorisation et distribution de vêtements de seconde main) ;
- **Accompagnement mis en place** : une évaluation des acquis et des compétences est réalisée tous les deux mois avec l'Encadrant Technique Pédagogique et Social et l'Animateur/trice Socioprofessionnel/le. En fonction des observations faites, la personne pourra évoluer vers des postes requérant plus d'autonomie et de responsabilités en adéquation avec son projet. En parallèle, les personnes travaillent dans le cadre d'un entretien individualisé périodique et de rencontre avec les partenaires toutes les deux semaines.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : un centre de tri, une boutique solidaire, des véhicules, internet ;
- **Moyens humains** : personnel de direction, d'administration, d'accompagnement.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la DIRECCTE, Pôle Emploi, la Mission Locale, les Organismes de formation, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2022

Développer l'activité textile.

Taux d'utilisation

En 2021, 7 personnes sont entrées sur l'action et 4 l'ont terminé.

Accompagnement des bénéficiaires

Les statistiques suivantes sont calculées à partir des situations des 4 personnes sorties au 30 septembre 2021.

Abandons

0 abandon en cours d'action

Périodes en immersion

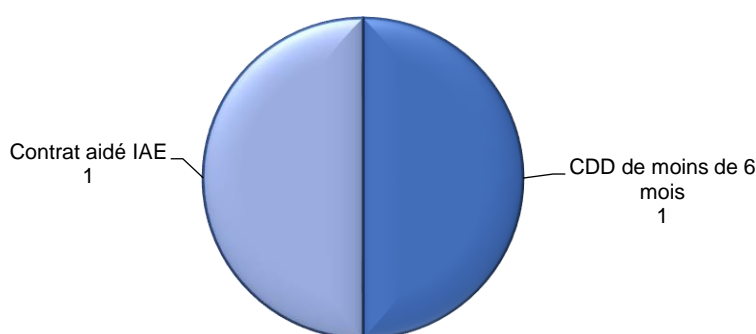
0 période en immersion ont été réalisées.

Entretiens avec le conseiller en insertion

0 salarié ont bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats

2 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation soit 50 % de sorties dynamiques (pour 50 % conventionnés).



A noter

- 57 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 43 % ont moins de 36 ans,
- 47 % sont des personnes seules,
- 86 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #AVENIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- 1 équivalent temps plein bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

- **Activité support** : entretien des locaux ;
- **Accompagnement mis en place** : un accompagnement assuré par un encadrant technique pour des interventions sur les quartiers QPV de Flers et pour un bailleur privé sur la commune de Saint Georges-des-Groseillers. L'encadrant technique peut également intervenir pour des missions de nettoyage de logements vacants à la demande des bailleurs sociaux. Le CIP (Conseiller en Insertion Professionnelle) travaille la levée des freins sociaux avec des entretiens réguliers.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : matériel d'entretien des locaux, un local, des véhicules ;
- **Moyens humains** : personnel de direction, d'administration, d'accompagnement (encadrant technique et CIP).

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la DDETSPP, Pôle emploi, la Mission locale, Flers Agglo, la Ville de Flers, les bailleurs locaux, les associations locales de la ville de Flers, le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ).

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2022

Développement de l'activité

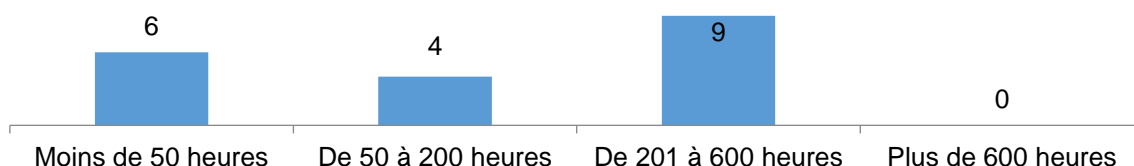
Phénix est une association intermédiaire.

Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement des publics vers l'emploi durable ou la formation. Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

Indicateurs d'évaluation

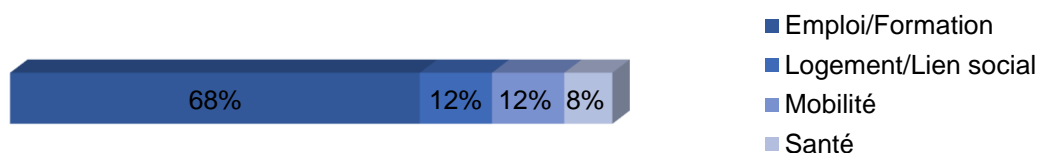
Sur 32 personnes accueillies, 21 personnes étaient sur l'action en 2021 pour 15 places conventionnées soit un taux de participation de 140 %. 2 personnes ont abandonné l'action en 2021.
3 869 heures travaillées en 2021 soit 184 heures par personne en moyenne

Nombre d'heures travaillées sur 12 mois par bénéficiaire



Au 30 novembre 2021, on dénombre 2 sorties vers l'emploi (1 CDI, 1 CDD) et 1 entrée en formation.

Démarches engagées pendant l'action



A noter

- 65 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 100 % des personnes accompagnées vivent en zone rurale,
- 45% des personnes accompagnées sont des parents de familles monoparentales,
- 60 % des personnes accompagnées ont plus de 46 ans.

Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission,
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale,
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail,
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi de la Ferté-Macé et Domfront.

Publics

15 bénéficiaires du RSA accompagnés sur la Ferté-Macé et Domfront.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : bureau d'accueil, bureau individualisé à l'accompagnement, ordinateur, internet ;
- **Moyens humains** : 4 intervenants permanents.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, les travailleurs sociaux, le CCAS, la CAF, les mairies, CAP Emploi, la Mission Locale, la DIRECCTE, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires,
- Etat nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires,
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

Perspectives 2022

Développer le nombre de sorties positives
Travail sur les prescriptions

Dynamia est une association intermédiaire.

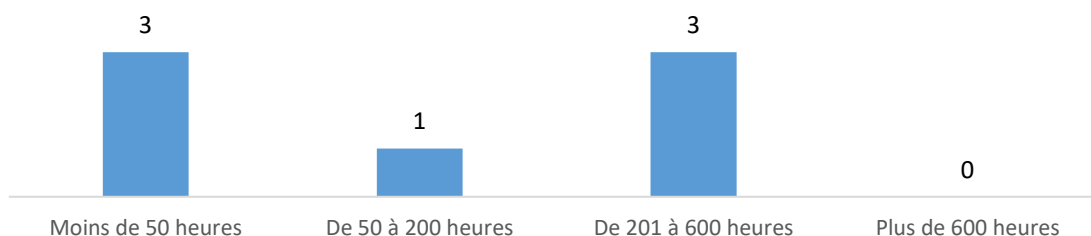
Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement des publics vers l'emploi durable ou la formation. Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

Indicateurs d'évaluation

7 personnes étaient sur l'action en 2021 pour 10 places conventionnées soit un taux de participation de 70 %.

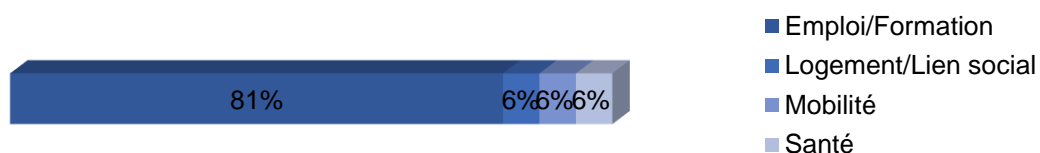
2 personnes ont abandonné l'action en 2021. 977 heures travaillées en 2021 soit 140 heures par personne en moyenne

Nombre d'heures travaillées sur 12 mois par bénéficiaire



Au 30 novembre 2021, on dénombre 2 sorties vers l'emploi (1 CDI et 1 CDD).

Démarches engagées pendant l'action



A noter

- 57 % des bénéficiaires sont des hommes,
- 85 % des personnes accompagnées vivent en zone urbaine,
- 71% des personnes accompagnées sont des personnes isolées,
- 43 % des personnes accompagnées ont plus de 46 ans.

Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission,
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale,
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail,
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi de Flers.

Publics

10 bénéficiaires du RSA accompagnés sur Flers.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : accueil au centre Emile Halbout, bureau individuel, connexion internet, téléphone ;
- **Moyens humains** : 3 intervenants permanents.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, les travailleurs sociaux, le CCAS, Pôle Emploi, CAP Emploi, la Mission Locale, la CAF, le CIDFF, les organismes de formation, Mobyllis, les SIAE, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires,
- Etat nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires,
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

Perspectives 2022

Travail sur les prescriptions avec les partenaires

II.4 LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITE

Structures	Actions
MOBYLIS	Plateforme mobilité
MOBYLIS	Garage social itinérant
MOBYLIS	Accompagnement au permis B

En territoire rural, les distances sont souvent dissuasives et lorsqu'il s'agit de répondre à un besoin urgent notamment en matière de recherche d'emploi, les personnes ont des difficultés à organiser leurs déplacements.

La plateforme locale d'aide à la mobilité est l'une des réponses sur la commission RSA de FLERS pour favoriser la mobilité. Elle centralise les informations, les offres et les demandes en matière de mobilité.

Indicateurs d'évaluation

Données au 30 novembre 2021

101 bénéficiaires du RSA accueillis en 2021

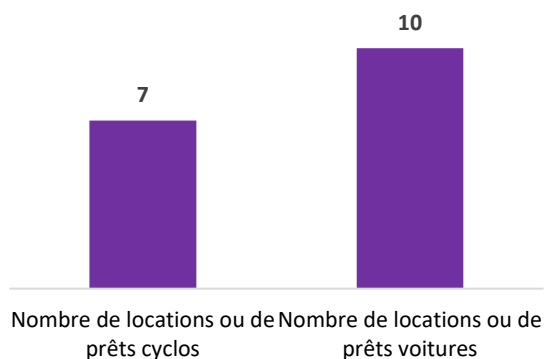
L'évaluation ci-dessous concerne exclusivement les bénéficiaires du RSA

17 locations pour 939 jours de locations

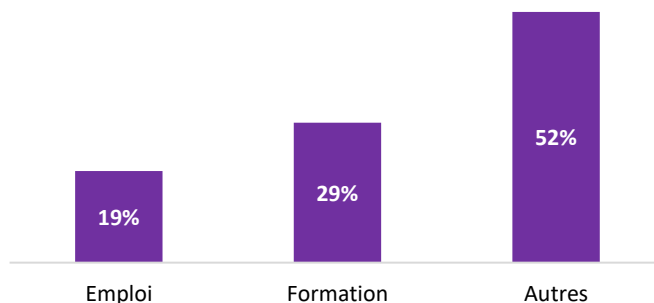
2 actions d'animation réalisées en 2021

Objectifs des bénéficiaires lors de la demande

Locations et prêts de véhicules



Objectifs d'insertion lors du positionnement



A noter

- 51 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 67 % des bénéficiaires ont moins de 46 ans,
- 62% des bénéficiaires sont des personnes isolées,
- 52 % des bénéficiaires vivent en zone rurale.

Objectifs de l'action**Objectifs généraux :**

- Lever les freins matériels et psychologiques liés au manque de mobilité par le biais d'informations, de mise à disposition de services et location de matériel, diagnostics et ateliers de mobilité.

Objectifs opérationnels :

- Plateforme d'information : centre de ressources avec service de covoiturage ;
- Observatoire de la mobilité sur le territoire ;
- Diagnostic individuel de mobilité et ateliers de mobilité, afin de trouver des solutions adaptées aux capacités des personnes et ouvrir leur rayon de mobilité ;
- Plateforme de location de scooters, de vélos électriques, de voitures et véhicules 9 place.

Publics

Tous publics en difficulté d'insertion.

Organisation / Déroulement

- Diagnostics et parcours individuels de mobilité ;
- Ateliers de mobilité ;
- Centre de ressources dédié à la mobilité et service de covoiturage ;
- Location de véhicules de deux roues et de points relais pour les prêts de scooters ;
- Animations et communication autour de la mobilité.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels :** flotte de 40 scooters, 5 vélos électriques, 4 voitures, 1 véhicule neuf places ;
- **Moyens humains :** une équipe de conseil et d'accompagnement mobilité pour les besoins.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, Pôle Emploi, Flers Agglo, la DIRECCTE, la DTAS, les CCAS de Flers et la Ferté-Macé Saint-Michel, la Mission Locale, CAP Emploi, AIFR, AGIR, le CIO, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes de bénéficiaires du RSA accueillies sur la plateforme et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA concernées,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

Perspectives 2022

Renouvellement de la flotte de véhicules de location
Développement des ateliers collectifs

Sur les territoires ruraux, le permis reste un passeport indispensable vers l'insertion professionnelle. En effet, il favorise l'autonomie de la personne et lui permet ainsi d'accéder à la formation et à l'emploi.

L'action de préparation au permis de conduire financée par le Programme Départemental d'Insertion est complémentaire aux offres de service des auto-écoles classiques. En effet, elle est adaptée à un public de faible niveau de formation, en difficulté d'apprentissage, manquant d'autonomie et de confiance en soi. L'organisme assure un accompagnement, veille aux difficultés périphériques des bénéficiaires et sollicite régulièrement le référent social afin notamment de rendre la personne disponible pour son apprentissage et optimiser sa réussite.

Indicateurs d'évaluation

Taux de participation

23 bénéficiaires sont entrés pour 23 places soit un taux de participation de 100%.
20 bénéficiaires du RSA et 3 jeunes

Formation au code

Formation au code

Sur les 23 personnes qui ont suivi l'intégralité de la formation au code, 20 personnes ont obtenu leur code soit 87 % de réussite au code.

Formation à la conduite

Formation à la conduite

1 jeune a terminé l'action, il a été présenté à l'examen et a obtenu son permis, soit 100 % de réussite.

Sur les 8 personnes ayant terminé l'action, 8 personnes ont été présentées au permis et 4 l'ont obtenu, soit 50 % de réussite.

Objectifs de l'action

- Obtenir le permis de conduire grâce à une pédagogie adaptée,
- Réduire les freins d'accès à l'emploi en favorisant la mobilité physique et psychologique des personnes.

Publics

Sur le parcours complet de formation au permis B : 18 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion dont l'absence de permis B constitue un obstacle à la concrétisation du projet d'insertion.

Sur les heures complémentaires :

- Les personnes ayant besoin d'heures complémentaires pour passer leur permis de conduire,
- Les personnes qui ont le permis de conduire mais qui ont besoin d'heures de remise à niveau car elles n'ont pas conduit depuis longtemps.

Organisation / Déroulement**Parcours complets de formation au permis B :**

Phase 1 : Vérification de la capacité et des pré-requis à l'aide d'entretiens individuels, de tests de positionnement, d'une évaluation des compétences mobilité et d'une évaluation de conduite

Phase 2 : Apprentissage du code de la route pendant 7 à 8 semaines sur 4 jours : 125 h de code et 25 h d'ateliers

Phase 3 : Apprentissage de la conduite : 2 à 3 heures par semaine et au total 40 h de conduite par stagiaire.

La coordination des parcours est réalisée en lien avec le référent avec des entretiens individualisés en cas de besoin.

250 euros de participation seront demandés aux bénéficiaires.

Heures complémentaires :

64 h complémentaires seront disponibles en 2022.

7 euros de participation seront demandés aux bénéficiaires pour chaque heure complémentaire.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : salle de cours, salle bureau, entretiens, cours par petits groupes, matériel informatique et audiovisuel de formation au code de la route, véhicule auto-école ;
- **Moyens humains** : un moniteur auto-école, un formateur/coordonateur.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, Pôle Emploi, Flers Agglo, la DIRECCTE, la DTAS, les CCAS de Flers et la Ferté-Macé Saint-Michel, la Mission Locale, CAP Emploi, le Conseil Régional, le GRETA de Flers, ...

Indicateurs d'évaluation**Parcours complets :**

- Nombre d'entrées effectives,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de conduite et de code réalisées,
- Nombre de présentations au code et au permis B,
- Taux de réussite au code et au permis B.

Heures complémentaires :

- Nombre de bénéficiaires,
- Nombre d'heures réalisées.

Perspectives 2022

Mise en place de la nouvelle convention permis B

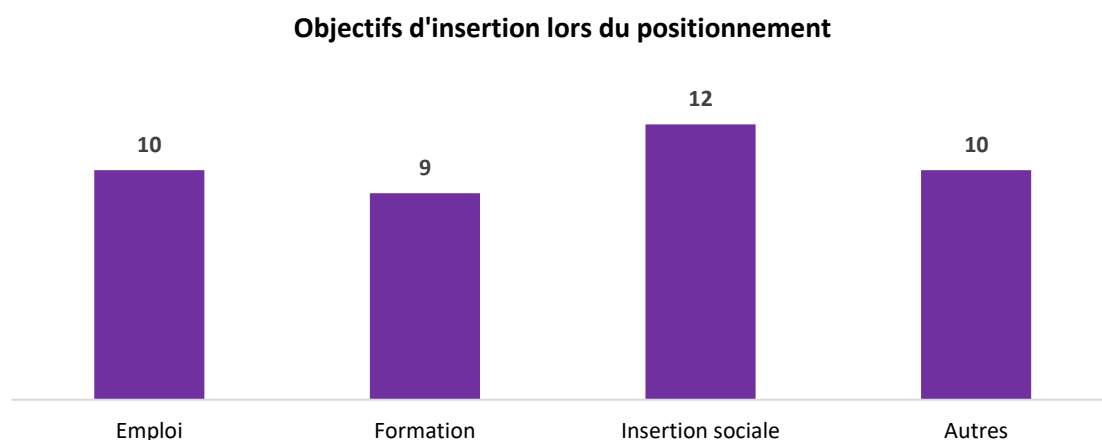
La réparation et l'entretien des véhicules entraînent des coûts souvent lourds pour les ménages les moins aisés. La dispersion de l'habitat rend nécessaire l'usage du véhicule automobile et nécessite un entretien de celui-ci régulier (kilométrage plus élevé, usure précoce des véhicules, coût de l'entretien plus élevé).

La difficulté, lorsque l'on réside en zone rurale, est l'éloignement du garage le plus proche. Les assurances prennent souvent le dépannage en charge mais à condition que ce soit par un garage agréé, ce qui représente un coût non négligeable pour les ménages les moins aisés. Ainsi, les voitures restent dans la cour et se dégradent plutôt que d'être réparées.

Indicateurs d'évaluation

Données au 30 novembre 2021
56 bénéficiaires du RSA accueillis en 2021
38 diagnostics réalisés
Sur 27 devis établis, 17 bénéficiaires ont pu réparer leur véhicule

Objectifs des bénéficiaires lors de la demande



A noter

- 54 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 77 % des bénéficiaires ont moins de 46 ans,
- 47% des bénéficiaires sont des personnes seules,
- 30 % des bénéficiaires vivent en zone rurale.

Objectifs de l'action

- Réduire les freins à l'accès et au maintien à l'emploi et à la formation en favorisant la mobilité physique des personnes ;
- Sécuriser les parcours ;
- Travailler en lien avec le référent pour lever les freins qui feraient obstacle à l'investissement de la personne lors de l'action ;
- Proposer un service de réparation automobile de proximité et accessible dans les zones rurales ;
- Proposer des ateliers mécaniques dans les SIAE.

Publics

Tous publics en difficulté d'insertion.

Organisation / Déroulement

- **Accompagnement et information** : diagnostic, conseil à l'achat d'un véhicule, anticipation budgétaire, mise en règle des véhicules, ateliers d'entretiens de base ;
- **Interventions** : réparations courantes, pré-diagnostic avant contrôle technique, orientation vers un garage partenaire.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : flotte de 40 scooters, 5 vélos électriques, 4 voitures, 1 véhicule neuf places ;
- **Moyens humains** : une équipe de conseil et d'accompagnement mobilité pour les besoins.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, Pôle Emploi, Flers Agglo, la DTAS, CAP Emploi, le Conseil Régional, le GRETA de Flers, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes de bénéficiaires du RSA ayant bénéficiées des services du Garage social itinérant ;
- Durée du dépannage et nombre de jours de prêt ;
- Zone géographique des interventions et lieux des dépannages ;
- Coût moyen des réparations ;
- Nombre de demandes non-satisfaites.

Perspectives 2022

Développement d'ateliers collectifs en lien avec la plateforme

II.5 L'INSERTION SOCIALE

Structures	Actions
CCAS de Flers	Référent social RSA
MSA	Référent social RSA
MISSION LOCALE DES JEUNES DU BOCAGE	Référent social RSA
REGIE DES QUARTIERS ARC-EN-CIEL	Café réparation
L'ETAPE	Jardins partagés
L'ETAPE	Marchons pour le bien-être et l'image de soi (La Ferté-Macé)
L'ETAPE	Marchons pour le bien-être et l'image de soi (Domfront)
L'ETAPE	Primo insertion sociale

REFERENT SOCIAL RSA

Dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, le Département de l'Orne conventionne avec des structures référentes pour accompagner les allocataires du RSA ou conjoints et élaborer leurs contrats d'engagements réciproques. Une convention référent RSA était effective sur le territoire de commission RSA de Flers en 2021 avec le Centre Communal d'Action Sociale de Flers, avec la MSA et avec la Mission locale des jeunes du bocage.

Dans le cadre de ces conventions, chaque structure conventionnée nomme un ou plusieurs référents.

Le référent RSA est l'interlocuteur privilégié du bénéficiaire, il est garant de son parcours d'insertion en lien avec les partenaires. Pour ce faire, ses missions sont déclinées ainsi :

- Evaluer la situation globale du bénéficiaire,
- Définir avec le bénéficiaire son projet d'insertion,
- Formaliser les étapes de sa mise en œuvre,
- Identifier les moyens et mobiliser les partenaires,
- Elaborer le contrat d'engagement réciproque avec le bénéficiaire,
- Accompagner le bénéficiaire dans la réalisation du contrat d'engagement réciproque validé,
- Coordonner la mise en œuvre des différents aspects du contrat d'engagement réciproque,
- Développer des relais actifs avec les partenaires du dispositif,
- Veiller au respect des échéances des contrats successifs,
- Effectuer les renouvellements de contrats d'insertion sur la base du bilan du précédent contrat, de la situation au moment du renouvellement et des objectifs et moyens du contrat à venir,
- Alerter sur l'existence d'entraves à l'exécution du contrat d'engagement réciproque,
- Participer aux entretiens de suivis des bénéficiaires du RSA à l'entrée sur une action du programme local d'insertion, à mi-parcours et en fin d'action.

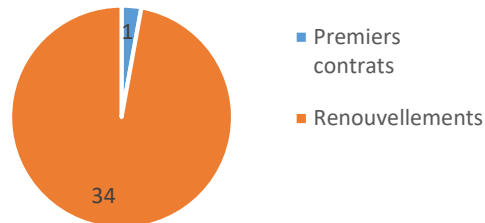
Par ailleurs, les structures référentes RSA conventionnées participent :

- A la mise en œuvre des objectifs stratégiques du programme départemental d'insertion et aux instances du programme local d'insertion et de cohésion sociale,
- Aux commissions RSA.

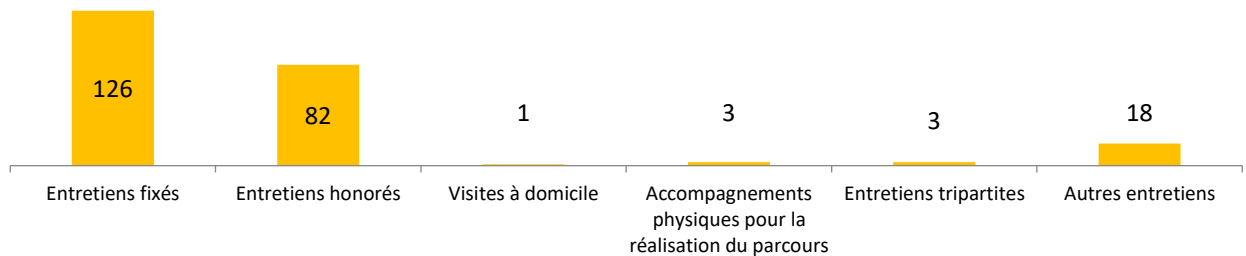
Le Centre Communal d'Action Sociale de Flers a accompagné 73 bénéficiaires du RSA en 2021.

Nombre de contrats d'engagements réciproques réalisés en 2021

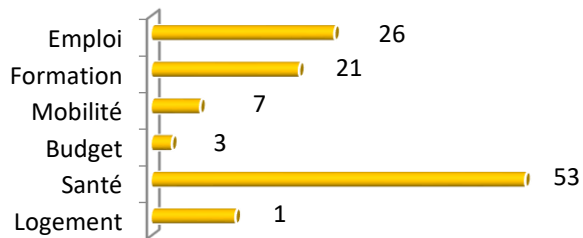
35 contrats réalisés en 2021 dont :



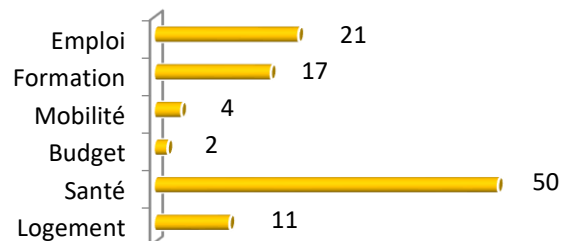
Nombre d'entretiens en 2021



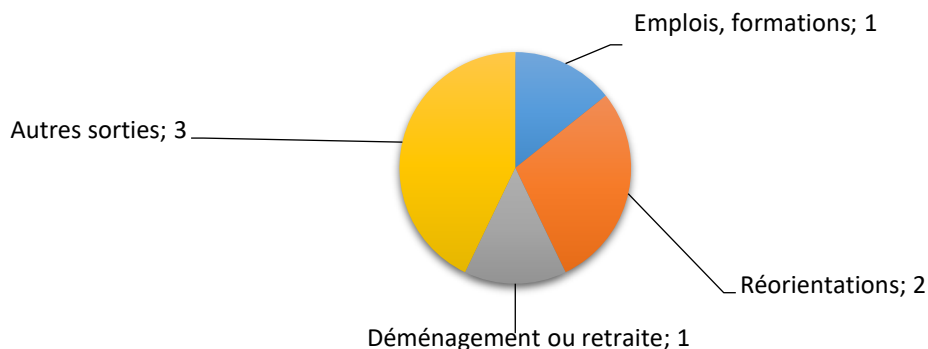
Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'engagements réciproques



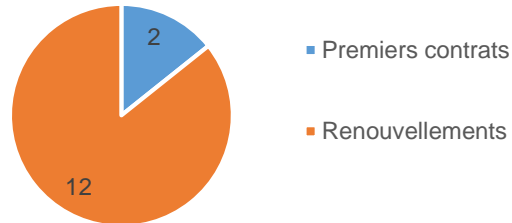
Sorties de l'accompagnement RSA



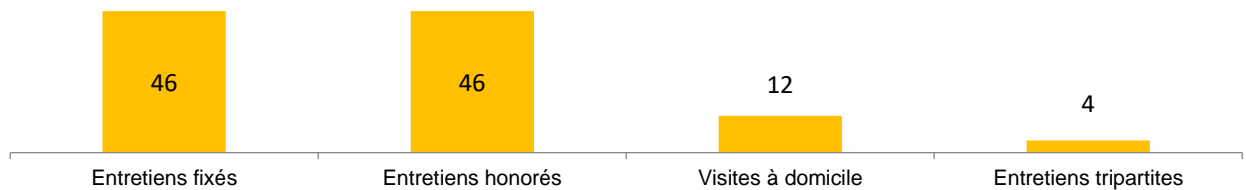
En 2021, la Mutualité Sociale Agricole a suivi 17 allocataires du RSA sur le territoire de Flers.

Nombre de contrats d'engagements réciproques réalisés en 2021

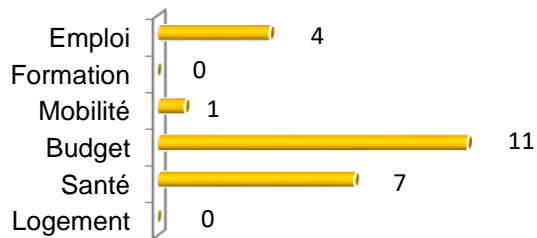
14 contrats réalisés en 2021 dont :



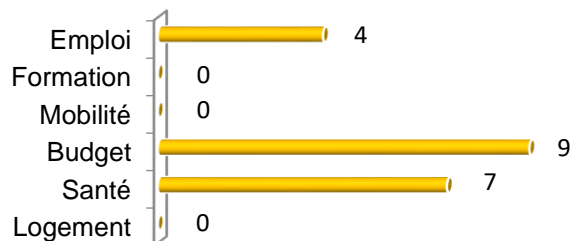
Nombre d'entretiens en 2021



Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'engagements réciproques



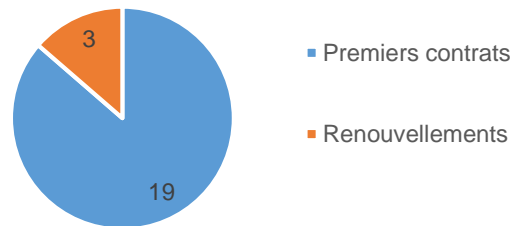
Sorties de l'accompagnement RSA

1 sortie en emploi et 2 sorties pour autres raisons.

En 2021, la Mission locale des jeunes du bocage a suivi 22 allocataires du RSA sur le territoire de Flers.

Nombre de contrats d'engagements réciproques réalisés en 2021

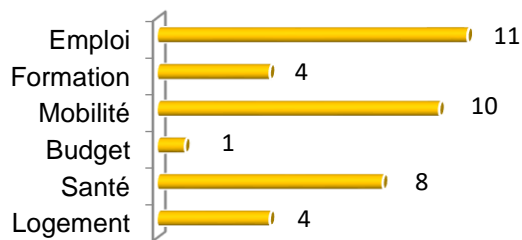
22 contrats réalisés en 2021 dont :



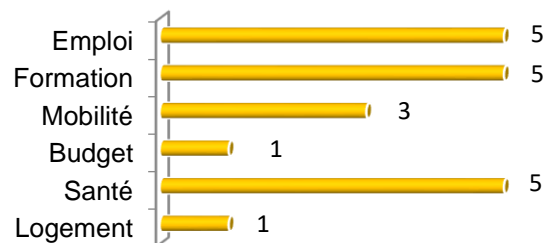
Nombre d'entretiens en 2021

Pour la première année de conventionnement, la Mission locale compte 74 entretiens honorés par les jeunes bénéficiaires du RSA.

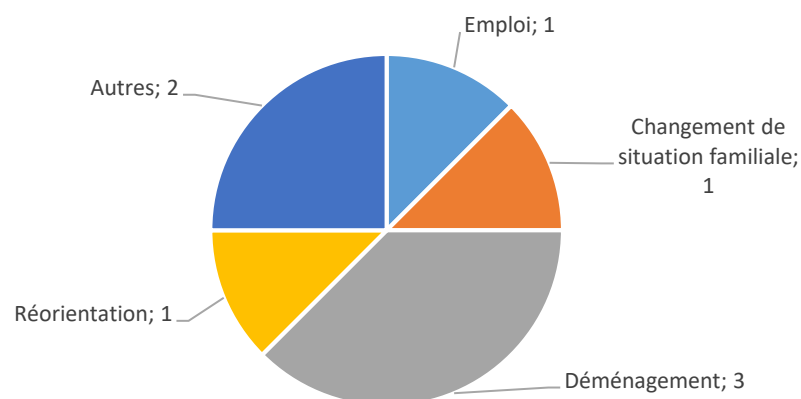
Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'engagements réciproques



Sorties de l'accompagnement RSA



Participation à l'action

29 personnes ont participé à l'action

Thématiques travaillées pendant l'action

Lutte contre le gaspillage et valorisation des objets réparables afin de leur donner une deuxième vie ou un second souffle.

Apprentissage de la réparation des objets cassés, abîmés.

Création de lien avec les habitants notamment les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Informations sur la ressourcerie des Fourmis vertes, partenaire de la Régie des quartiers sur le café réparation.

A noter

62 % des bénéficiaires sont des hommes ;

100 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

Objectifs de l'action

- Tisser le lien social entre les habitants sur le territoire,
- Remobilisation des habitants en difficulté des Quartiers Politique de la Ville avec un support d'activité innovant,
- L'investissement réel des personnes dans l'acquisition de compétences,
- Réduction des déchets et des coûts liés à leur gestion.

Publics

8 bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

30 séances sont proposées durant l'année 2021 avec une alternance chaque semaine entre la Maison d'Activités Emile Halbout et la Maison d'Activités Saint Michel. Ces séances ont lieu les jeudis après-midi. Les habitants peuvent venir librement, dans une ambiance conviviale, pour apprendre à réparer leur petit électroménager ou les objets cassés ou abîmés.

Moyens humains et matériels

Moyens matériels : salle à la Maison d'Activités Saint Michel, salle à la Maison d'Activités Emile Halbout, salle aux Bains Douches Numériques, outils de menuiserie, machine à coudre, perceuse, outillages, etc.

Moyens humains : un animateur.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, Flers Agglo, la Ville de Flers, les associations locales de la ville de Flers, les établissements scolaires, le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ).

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrée, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

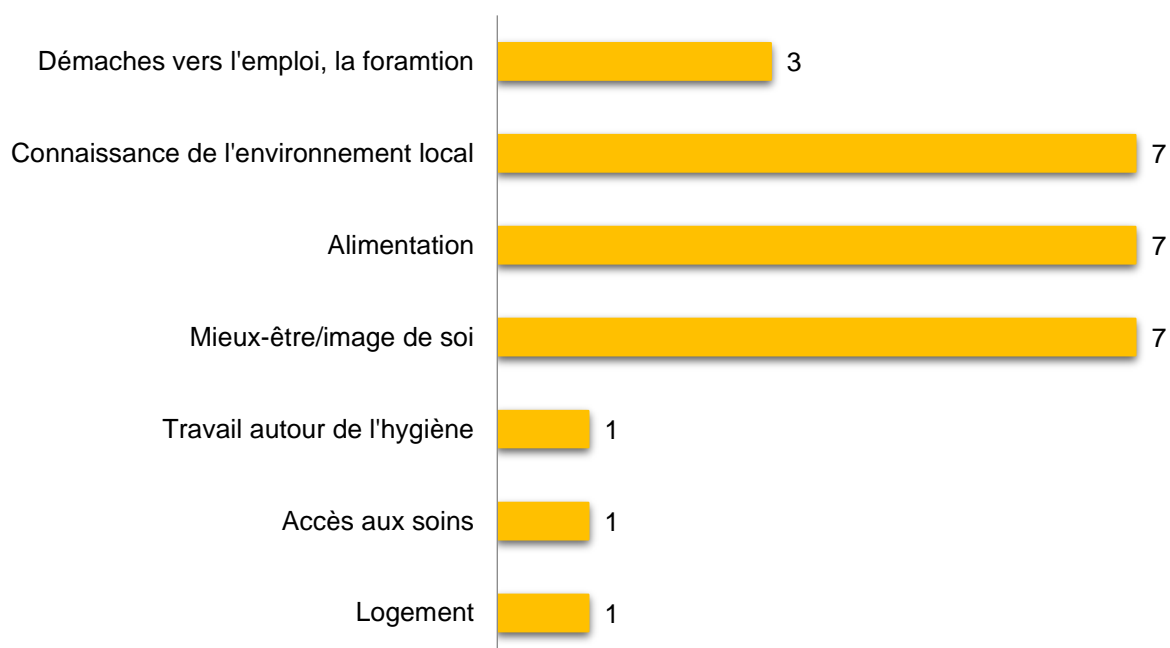
Perspectives 2022

Mise en place de mois à thème : jardin, pêche, vélo...

Participation à l'action

7 personnes ont participé à l'action et on compte 2 abandons en cours d'action.

Thématiques travaillées pendant l'action



Résultats obtenus et suites de parcours



A noter

57 % des bénéficiaires sont des hommes ;

86 % de personnes de plus de 36 ans ;

57 % de personnes isolées ;

57 % des personnes habitent en QPV ;

86 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

Objectifs de l'action

Objectifs généraux :

- Permettre aux participant-e-s de s'impliquer dans un projet ancré sur le territoire avec une réelle utilité sociale et environnementale ;
- Développer des compétences individuelles transférables à un projet personnel et/ou professionnel.

Objectifs opérationnels :

- Proposer un accompagnement socio-professionnel aux personnes volontaires pour faire des démarches d'insertion sociale ;
- Enclencher les premières démarches de retour à l'emploi.

Publics

8 bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

- Thème central : poursuivre les plantations dans le jardin et professionnaliser les bénévoles, agrémenter l'espace avec du mobilier urbain, ludique et esthétique ;
- L'action se déroulera d'avril à octobre 2021 avec une interruption durant le mois d'août (passage relai à la maison d'activités Emile Halbout) ;
- Durant plusieurs semaines, plusieurs regroupements seront prévus par semaine (ateliers communication, ateliers techniques sur le jardinage, ateliers créatifs sur la conception de mobilier, ateliers sur les projets professionnels).

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : salle de formation, matériel informatique, matériel de jardinage, outils électroportatifs ;
- **Moyens humains** : un conseiller en insertion.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la Maison d'activités Saint-Michel, le SIRTOM, l'ADEME, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrée, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

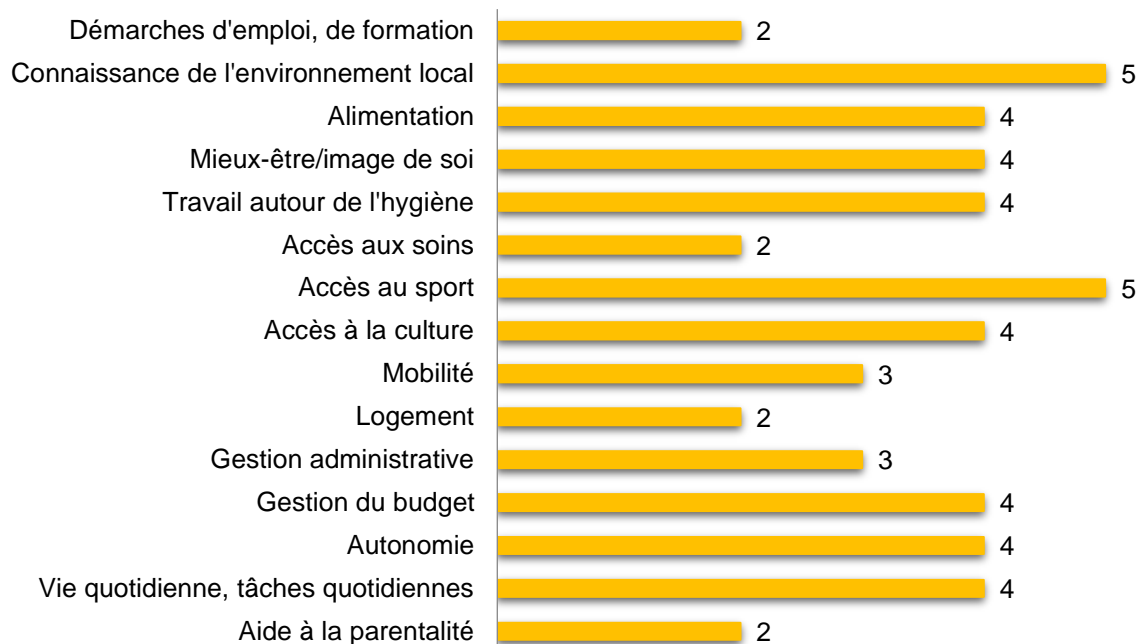
Perspectives 2022

Développement du jardin partagé au quartier Saint Sauveur

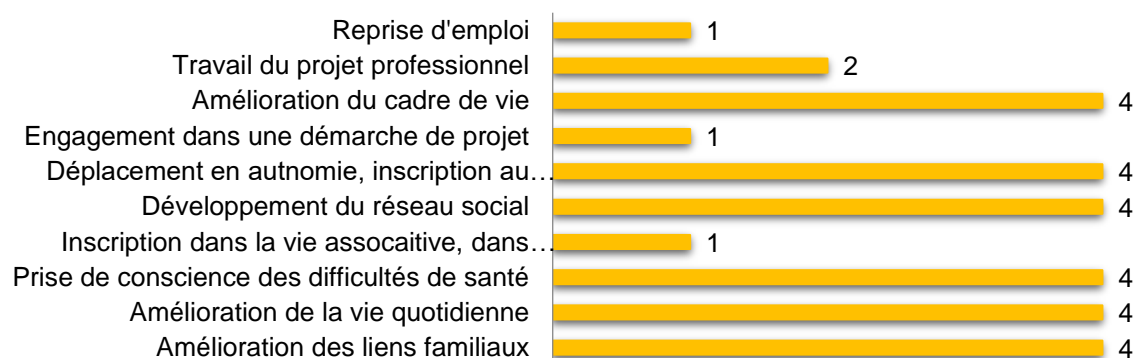
Participation à l'action

7 personnes ont participé à l'action et on compte 1 abandon en cours d'action.

Thématiques travaillées pendant l'action



Résultats obtenus et suites de parcours



A noter

86 % des bénéficiaires sont des femmes ;

57 % de personnes ont entre 36 et 45 ans ;

43 % de personnes isolées et 43 % de familles monoparentales ;

71 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

Action 2022

L'ETAPE

18 rue Henri Laforest

61 100 FLERS

Tél : 02.33.64.47.89

Mail : letape-vire@letape-emploi.fr

Insertion sociale

MARCHONS POUR LE BIEN-ÊTRE ET L'IMAGE DE SOI DE LA FERTE-MACE

Objectifs de l'action

- Permettre aux participants de pratiquer un sport sans contrainte, les aider à évacuer le stress et les tensions et s'oxygéner pour un mieux-être ;
- Permettre aux participants de se retrouver, de tisser des liens pour rompre l'isolement ;
- Permettre aux participants de se donner un temps d'échange et de réflexion autour d'une question centrale : comment être bien dans sa tête, dans son corps et dans son environnement ?
- Accompagner la personne vers des démarches de santé, de « mieux-être » ou tendre vers une action locale d'insertion.

Publics

8 bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

L'action se déroule sur une période de 7 semaines consécutives et propose 7 séances de 3 heures 50.

Les séances permettent de travailler sur différents thèmes : changement, confiance et estime de soi ; prendre soin de soi et de son image (hygiène et fabrication de cosmétiques maison ; colorimétrie et vêtements ; coiffure ; séance « maquillage effet bonne mine » avec séance photo) ; pensées positives ; communication : mon corps et les autres.

Moyens humains et matériels

- Moyens matériels : une salle, un vidéo-projecteur, un appareil photo, nécessaire de maquillage, produits naturels pour réalisation des soins avec fiches recettes, contenants, miroirs/réceptifs ;
- Moyens humains : deux animateurs-trices, un(e) socio-esthéticien-ne, un(e) sophrologue.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, le Centre socio-culturel, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrée, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

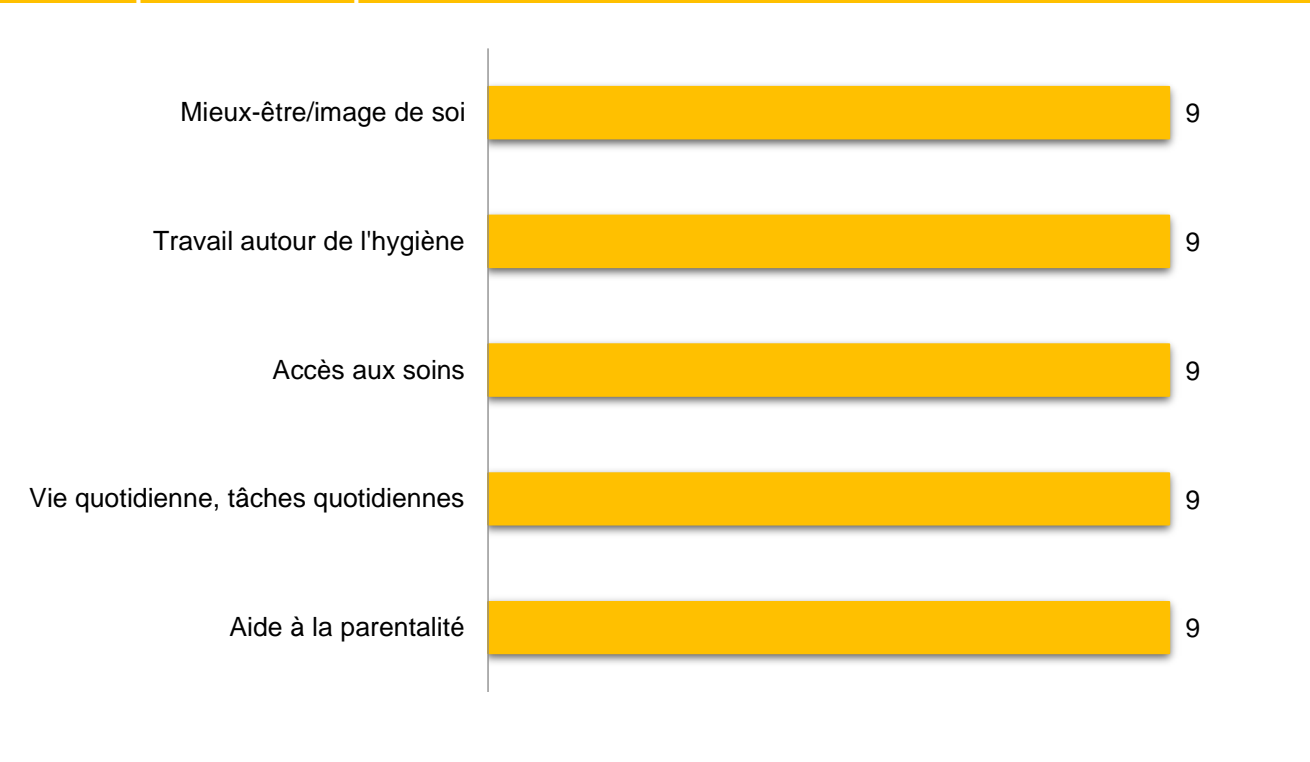
Perspectives 2022

Développement de l'action

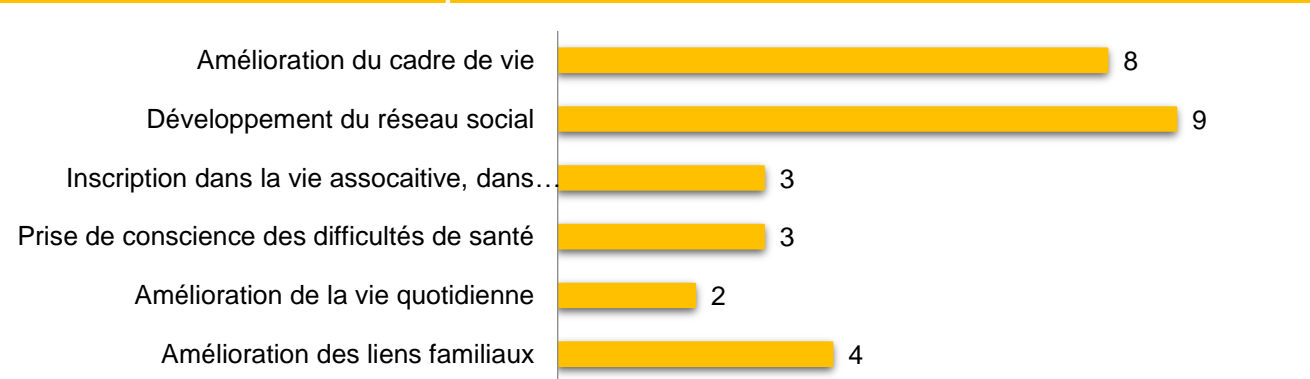
Participation à l'action

9 personnes ont participé à l'action.

Thématiques travaillées pendant l'action



Résultats obtenus et suites de parcours



A noter

56 % des bénéficiaires sont des femmes ;

44 % de personnes ont entre 36 et 45 ans ;

44 % de personnes isolées ;

67 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

Objectifs de l'action

- Permettre aux participants de pratiquer un sport sans contrainte, les aider à évacuer le stress et les tensions et s'oxygéner pour un mieux-être ;
- Permettre aux participants de se retrouver, de tisser des liens pour rompre l'isolement ;
- Permettre aux participants de se donner un temps d'échange et de réflexion autour d'une question centrale : comment être bien dans sa tête, dans son corps et dans son environnement ?
- Accompagner la personne vers des démarches de santé, de « mieux-être » ou tendre vers une action locale d'insertion.

Publics

8 bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

L'action se déroule sur une période de 7 semaines consécutives et propose 7 séances de 3 heures 50.

Les séances permettent de travailler sur différents thèmes : changement, confiance et estime de soi ; prendre soin de soi et de son image (hygiène et fabrication de cosmétiques maison ; colorimétrie et vêtements ; coiffure ; séance « maquillage effet bonne mine » avec séance photo) ; pensées positives ; communication : mon corps et les autres.

Moyens humains et matériels

- Moyens matériels : une salle, un vidéo-projecteur, un appareil photo, nécessaire de maquillage, produits naturels pour réalisation des soins avec fiches recettes, contenants, miroirs/récipients ;
- Moyens humains : deux animateurs-trices, un(e) socio-esthéticien-ne, un(e) sophrologue.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, le Centre socio-culturel, ...

Indicateurs d'évaluation

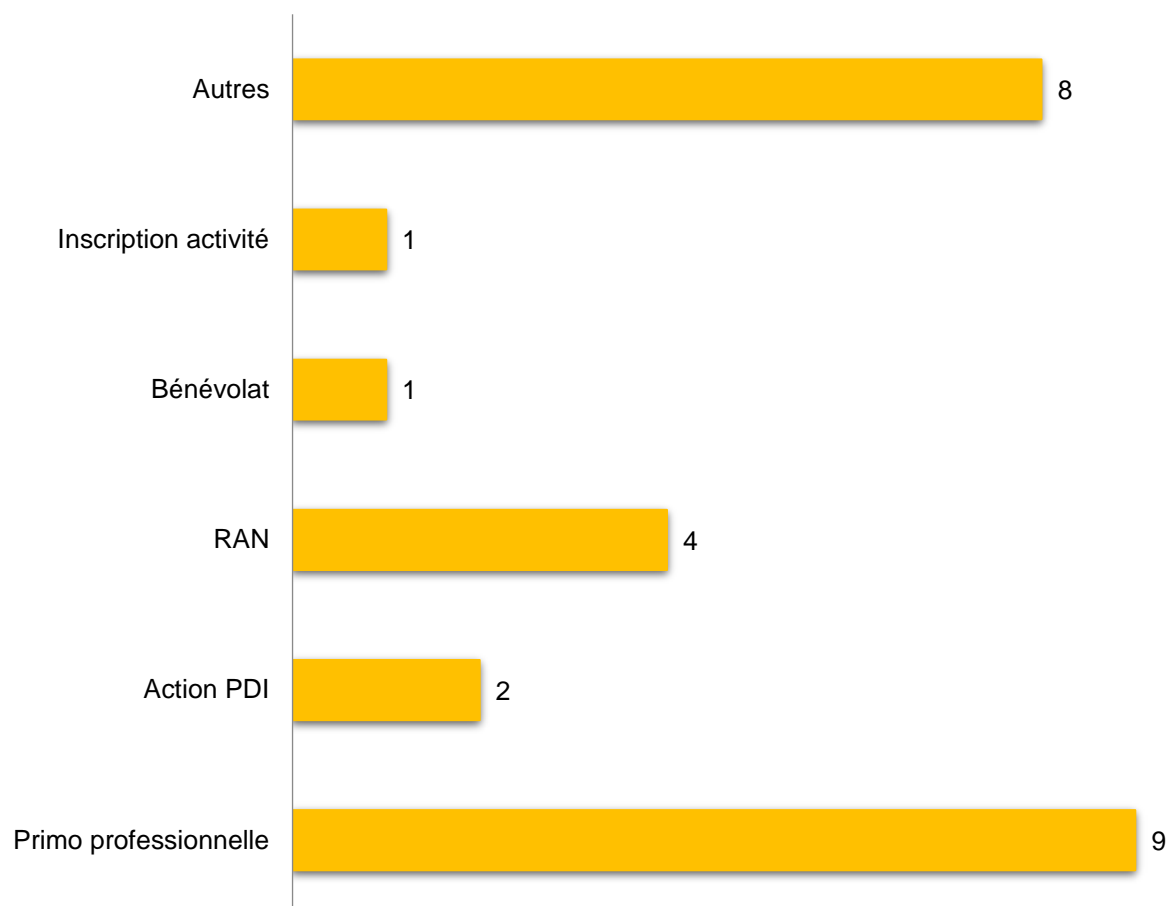
- Taux de participation (nombre d'entrée, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

Perspectives 2022

Développement de l'action

Participation à l'action

32 personnes ont intégré l'action au 31 décembre 2021. 25 personnes sont sorties au 31/12/2021.

Sorties du dispositif**A noter**

63 % des bénéficiaires sont des femmes ;

82 % de personnes de plus de 36 ans ;

63 % de personnes sont isolées ;

89 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V ;

79 % des bénéficiaires sont dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois ;

72 % des bénéficiaires de l'action n'ont pas de voiture.

Publics

33 bénéficiaires au RSA socle soumis à droits et devoirs sans problématique entravant l'entrée sur un groupe.

Organisation / Déroulement

Chaque parcours sera individualisé et durera entre 4 et 6 mois en fonction des objectifs contractualisés.

Le rythme est progressif et s'articule autour de l'alternance entre les situations pédagogiques. Sur une période de 16 semaines, 15 ateliers collectifs et 8 entretiens individuels.

L'action est construite autour de parcours individualisés d'une durée de 4 mois en fonction des objectifs de chacun. Elle repose sur une alternance de situation de groupe et des temps d'entretiens individuels pour permettre un accompagnement individualisé basé sur l'écoute et l'aide à la résolution de difficultés en lien avec le référent social. De plus, le rythme est progressif afin de permettre aux bénéficiaires de s'adapter et de gérer les contraintes liées à la reprise d'une activité.

Moyens humains et matériels

Coordinateur – Formateurs – locaux et matériels

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départementale de l'Orne, la Mission Locale, CAP Emploi, ...

Indicateurs d'évaluation

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Suite de parcours des bénéficiaires, - Taux de satisfaction des bénéficiaires, - Taux de satisfaction des prescripteurs, | <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation des bénéficiaires, - Taux d'absentéisme des bénéficiaires, - Nombre d'abandons. |
|--|---|

Perspectives 2022

Mise en œuvre du nouveau marché 2022 - 2024

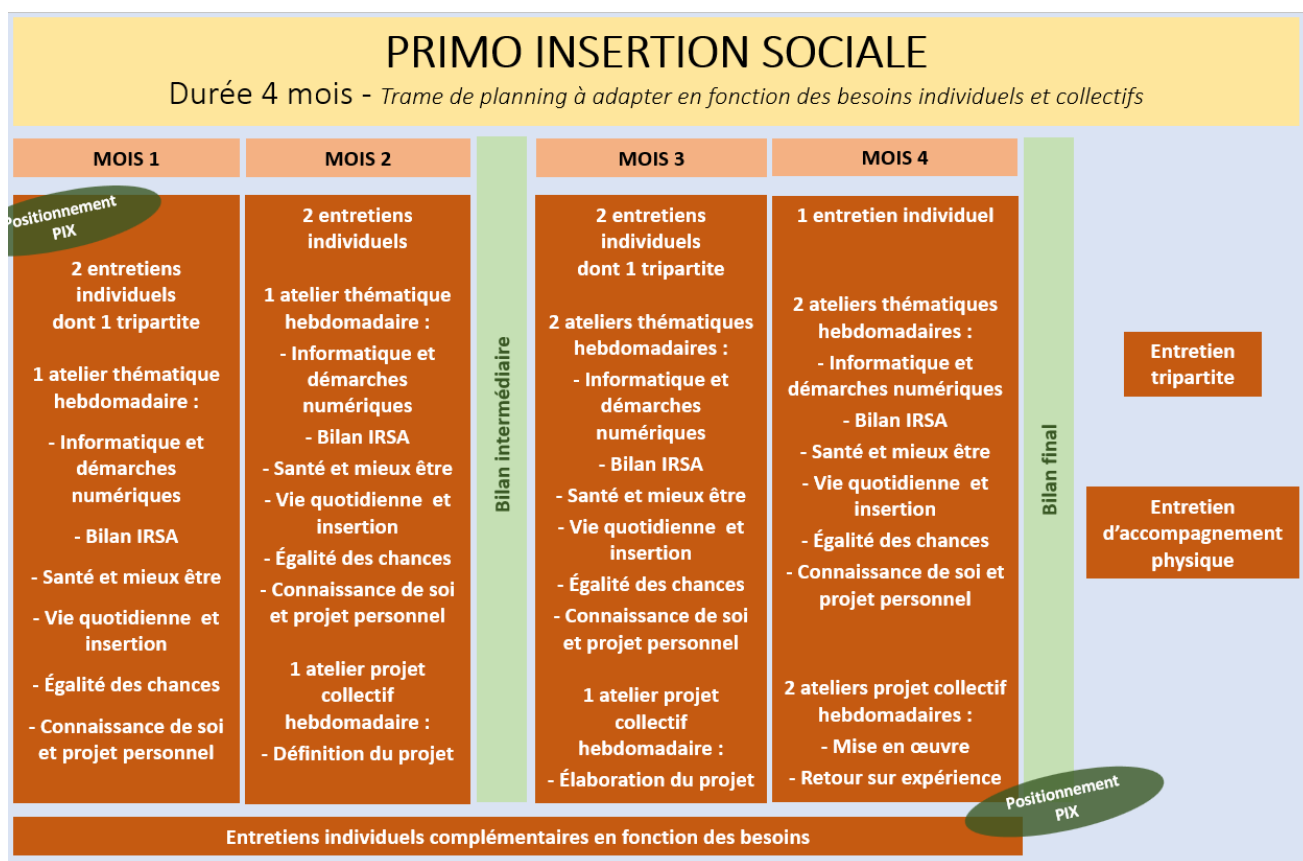
Un lien étroit avec le référent

Coordination du parcours en lien avec le référent :

- Remise du planning détaillé de l'action durant les quatre mois.
- Information du référent social de la contractualisation sur la fiche de positionnement avec la signature du référent de l'ÉTAPE.
- Information du référent social (et des services de la direction de l'action sociale territoriale et de l'insertion) de tout abandon ou de plus de deux absences injustifiées.
- Mise en place des comités de suivi : bilan intermédiaire et bilan final en plénière avec les participants et en petits groupes avec les professionnels.
- Réalisation d'entretiens tripartites à chaque étape du parcours

Un rythme progressif

PLANNING TYPE



Acquisition de compétences numériques

Dès son entrée sur le dispositif, le participant se positionnera sur ses compétences numériques à l'aide de l'outil PIX. Cet outil identifie quatre niveaux : novice, indépendant, avancé, expert.

En fin de parcours, le participant se positionnera à nouveau à l'aide de l'outil PIX ; l'objectif étant d'avoir progressé au moins d'un niveau durant les six mois et, pour les personnes en situation d'illectronisme, il s'agira d'acquérir à minima le niveau novice.

Contenu des ateliers

Chaque action s'appuiera sur un projet collectif autour de la santé, la mobilité, la culture, la connaissance du territoire, dont le thème sera choisi par les bénéficiaires

Des ateliers thématiques auront lieu de façon hebdomadaires :

- Informatique et démarches numériques
- Bilan IRSA
- Santé et mieux être
- Vie quotidienne insertion
- Égalité des chances
- Connaissances de soi, projet personnel

II.6 PROJETS DEPARTEMENTAUX

Structures	Actions
MCE-M3S	Plateforme des métiers de l'autonomie pour les personnes âgées et handicapées
L'ETAPE	Mon Qu@rtier, ma solution
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Remplacement de personnels dans les collèges du département et lors d'évènements
	Coaching Orne emploi

2021

Projet départemental

Action
départementale

Plateforme des métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées

MCE-M3S

8 rue du Pré-Neuf, 61100 Saint-Georges-des-Groseillers
Mail : mrobbs@mce-m3s61.fr

Dans le cadre de la politique nationale visant à promouvoir l'attractivité de l'emploi dans le secteur de l'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap), la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a lancé un appel à projet en vue de la mise en place de plateforme d'accompagnement vers ces métiers.

Pour répondre à cet appel à projet, le Département a lancé une consultation, en lien avec tous les partenaires de l'emploi, du secteur social et médico-social, pour convenir d'une réponse commune susceptible de répondre aux problématiques d'embauche rencontrées par les acteurs locaux en termes d'emplois non pourvus.



Dans ce cadre, l'association MCE-M3S a été retenue pour être le « porteur » d'une réponse commune départementale à cet appel à projet. En effet, MCE-M3S est une association fondée en 2015. Elle regroupe 19 membres constitués par des EHPAD, des Services d'aide à Domicile et des structures d'insertion par l'activité économique, soit 1500 salariés du secteur social et médico-social.

Le Conseil départemental de l'Orne a donc impulsé une dynamique locale autour d'un projet collectif en accompagnant MCE-M3S dans toutes les étapes de réflexion, d'élaboration et de consolidation d'une réponse collective à cet appel à projet.

Ce projet, lauréat et agréé par la CNSA parmi une centaine de dossier en France Métropolitaine, consiste en la mise en place d'une plateforme d'accompagnement vers les métiers de l'autonomie afin de faciliter le recrutement et la fidélisation autour de ces métiers. A ce titre, elle vise à créer une synergie commune autour d'une coordination locale favorisant la mutualisation des moyens et s'appuyant sur une nouvelle méthode de coordination des acteurs autour du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi.

Les actions

Communication (ambassadeurs métiers, salon des métiers....)



Sensibilisation des employeurs, des professionnels de l'insertion et du Service Public de l'Emploi ;

Recrutement (Job dating, immersion, animation du GCSMS, méthode Vita Air) ;



Accompagnement des professionnels du médico-social (Qualité de Vie au Travail) ;

936 607€

c'est coût global du projet
sur **3 ans**, cofinancé par :
la DDETS-PP
le Département
COORACE
et NEXEM.

Accompagnements des publics par des Coach « Autonomie » qui seront l'interface du secteur médico-social pour les publics et les professionnels souhaitant s'orienter ou se reconverter dans ce secteur de l'autonomie (aide à l'articulation des différents dispositifs mobilisables).



La plateforme métiers se développera en 3 phases :



Début 2022 : Mise en place des actions sur le Bocage et Argentan (correspondant au MAiA du Bocage ornais et au Nord MAiA centre).
Objectif : 30 structures adhérentes

Milieu 2022 : Développement sur Alençon. Objectif : 60 structures adhérentes

Début 2023 : Développement sur tout le département correspondant aux 3 MAiA ornais. Objectif : 90 structures adhérentes.

Objectif de l'action

- Favoriser l'emploi de toutes personnes sans activité, dont les bénéficiaires du RSA, dans les secteurs du social et médico-social ;
- Promouvoir les métiers en tension du social et médico-social.

Publics

En priorité, les bénéficiaires RSA ornaïens soumis à droits et devoirs dont l'engagement sera valorisé dans le cadre d'un CER et/ou dans le parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).

Organisation/Déroulement

Comme prévu dans la réponse à l'appel à projet de la CNSA, le partenaire s'engage à développer des actions :

- De communication auprès du grand public, notamment des bénéficiaires du RSA ;
- De sensibilisation auprès des professionnels de l'emploi et de l'insertion accompagnant des bénéficiaires du RSA ;
- De recrutement (job dating, PMSMP, forum...);
- D'accompagnement vers et dans l'emploi du public cible, notamment des bénéficiaires du RSA ;
- De fidélisation et d'accompagnement à la mobilité professionnelle des salariés du secteur de l'autonomie ;
- De diagnostic des besoins en emploi et en compétences.

Moyens humains et matériels

- Moyens humains : 1 chef de projet ; 2 chargés de territoire ; 3 Coach « autonomie »
- Moyens matériels : Salles équipées ; Matériel informatique et fournitures

Partenaires associés au projet

DDETS-PP, Région, Service Public de l'Emploi, ESMS ornaïens, COORACE, NEXEM, DYNAMIA.

Indicateurs d'évaluation

- Le nombre de personnes participantes aux actions dont les bénéficiaires du RSA ;
- La typologie des publics accueillis ;
- Les types d'actions mis en place
- Les thématiques travaillées ;
- Les résultats obtenus et les suites de parcours.

Dans le cadre de l'accompagnement des « coach autonomie », le partenaire communique au Département les éléments suivants :

- Taux de participation ;
- Nombre d'abandons ;
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations, ...) ;
- Nombre de sorties pour l'emploi ou la formation :
 - ⊖ Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois) ;
 - ⊖ Emploi de transition (intérim, CDD de moins de 6 mois) ;
 - ⊖ Entrées en formation pré-qualifiante et qualifiante ;
 - ⊖ Autres sorties vers une insertion professionnelle : création d'activité, CESU, ... ;
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA ;
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires ;
- Démarches engagées pendant l'accompagnement (recherche emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement, santé).

Perspectives 2022

Développer les actions sur le territoire de Flers, Argentan et Alençon

2021

Projet départemental

Action
départementale

Mon Qu@rtier, ma solution – L'Etape

18 rue Henri Laforest 61100 FLERS
Tél : 02.33.64.47.89 - Mail : letape-vire@letape-emploi.fr

Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) visant à promouvoir des démarches expérimentales « 100% inclusion », la Caisse des Dépôts a lancé un appel à projets « 100% inclusion, la fabrique de la remobilisation » à destination des résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en vue de la mise en place de parcours depuis la remobilisation jusqu'à l'emploi durable.

Pour répondre à cet appel à projet, le Département a lancé une consultation, en lien avec tous les partenaires de l'emploi, de la politique de la ville, pour convenir d'une réponse commune susceptible de répondre aux problématiques d'accès à l'emploi durable pour les résidents des QPV.





Dans ce cadre, l'association L'Etape a été retenue pour être le « porteur » d'une réponse commune départementale à cet appel à projet. En effet, L'Etape est une association à forte utilité sociale, agréée organisme de formation, et intervient depuis 1994 pour accompagner vers et dans l'emploi les habitants du territoire éloignés du monde professionnel. Le consortium d'acteurs regroupe la DDETSPP, le Conseil Départemental de l'Orne, la CAF, la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA), la Ville d'Argentan, Flers Agglo, la Ville de L'Aigle, L'Etape, la Mission locale d'Alençon, la Régie des Quartiers Arc-en-ciel, ASI, l'UFCV.


Le Conseil départemental de l'Orne, chef de file de l'insertion sur son territoire et pilote du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) en cours de constitution a apporté son ingénierie au projet pour coordonner les réflexions territoriales avec l'ensemble des partenaires du département. Le Conseil départemental de l'Orne a donc impulsé une dynamique locale autour d'un projet collectif en accompagnant L'Etape dans toutes les étapes de réflexion, d'élaboration et de consolidation d'une réponse collective à cet appel à projet.


Ce projet consiste en la mise en place d'un accompagnement vers et dans l'emploi appuyé par des actions de remobilisation sur chaque territoire. Cette multitude d'actions nécessite une synergie commune autour d'une coordination locale favorisant la co-construction et s'appuyant sur une nouvelle méthode de coordination des acteurs autour du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi.


Les actions

 Communication et repérage du public (travail de coordination avec les médiateurs de quartiers et autres professionnels intervenants sur les quartiers, coopération avec le Service Public de l'Emploi, action de communication sur les QPV).

Mise en place d'actions territorialisées pour lever les freins à l'insertion et mobiliser le public : travail autour de la parentalité et des modes de garde, la citoyenneté, le numérique, ateliers radiophoniques pour capter les jeunes, etc. 

Accompagnement vers l'emploi du coach QPV avec un entretien par semaine. Mobilisation du droit commun (dispositifs de formations, parcours en IAE, etc.) pour lever les freins à la formation et à l'insertion avec au moins un entretien par mois. 

Accompagnement dans l'emploi par le coach QPV pour travailler la sécurisation dans l'emploi avec un entretien par mois pendant 6 mois. Le coach QPV assure également 4 entretiens avec le référent entreprise sur 3 mois. 

 Coordination du consortium d'acteurs pour ajuster les actions aux besoins du public.

559 000€

C'est le coût global du projet sur **2 ans**, cofinancé par : la Caisse des Dépôts, la DDETS-PP, le Département, la CAF, la CUA, la Ville d'Argentan, Flers Agglo, la Ville de L'Aigle et la Mission locale d'Alençon

Fiche Action 2022

Projet départemental

Action départementale

Mon Qu@rtier, ma solution – L'Etape

18 rue Henri Laforest 61100 FLERS
Tél : 02.33.64.47.89 - Mail : letape-vire@letape-emploi.fr

Objectif de l'action

- Repérer et remobiliser les publics éloignés de l'emploi ;
- Accompagner vers et dans l'emploi les publics en difficulté d'accès à l'emploi ou à la formation.

Publics

Tous résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en difficulté d'accès à l'emploi ou la formation, dont des bénéficiaires du RSA.

Organisation/Déroulement

Comme prévu dans la réponse à l'appel à projet 100% inclusion, la fabrique de la remobilisation, le partenaire s'engage à développer des actions :

- De communication auprès du public ;
- De remobilisation via des actions territorialisées en adéquation avec les besoins du public ;
- D'accompagnement vers et dans l'emploi le public cible ;
- De coordination des membres du consortium.

Moyens humains et matériels

- Moyens humains : 1 coordinateur du consortium ; 3 Coach « QPV »
- Moyens matériels : Salles équipées ; Matériel informatique et fournitures

Partenaires associés au projet

DDETS-PP, Conseil Départemental, CAF, Communauté Urbaine d'Alençon, Ville d'Argentan, Flers Agglo, Ville de L'Aigle, Mission locale d'Alençon, Régie des quartiers Arc-en-ciel, ASI, UFCV.

Indicateurs d'évaluation

Taux de participation ;
Nombre d'abandons ;
Bilan des actions mises en œuvre individuellement
Nombre de sorties pour l'emploi ou la formation ;
Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA ;
Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires ;
Démarches engagées pendant l'accompagnement.

Perspectives 2022

Lancement du projet en juin 2022 avec l'arrivée des coachs QPV et le lancement des premiers accompagnements. Les actions territorialisées seront lancées en septembre 2022.

Le bureau « Gestion Administrative et Politiques Éducatives » (GAPE) du Conseil départemental de l'Orne gère le remplacement des agents absents dans les collèges du territoire. Cependant, il rencontre des difficultés à pallier l'absence des agents, le centre de gestion n'ayant pas ce type de profil (agent d'entretien, de restauration) dans son vivier. De plus, la pandémie liée à la COVID-19 a accentué ce phénomène, le bureau GAPE voyant augmenter le nombre d'arrêt.

Afin de pallier ces difficultés, le Conseil départemental a lancé un marché adapté en 2021, pour 3 ans. Les Associations Intermédiaires (AI) de l'Orne, par le biais d'E.T.S. (Mortagne au Perche) ont été retenues afin de mettre à disposition des salariés en insertion permettant de répondre à des besoins ponctuels de la collectivité dans les cas où cette dernière ne trouve pas de personnels compétents disponibles pour répondre à son besoin de remplacement des agents d'entretien, de restauration et de maintenance des 31 collèges. Dans le cadre de ce marché, le Conseil départemental fait également appel aux AI lorsqu'il organise des réceptions, pour le service.

Indicateurs d'évaluation

74

C'est le nombre de
personnes ayant travaillé
par le biais du marché, dont
35 bénéficiaires du RSA.

61
dans les collèges



dont 26 bénéficiaires du RSA

13

Pour des réceptions



dont 9 bénéficiaires du RSA

4 525 heures de mise à disposition

4 111 heures dans 22 collèges | 414 heures pour des réceptions

Profils des salariés en insertion



57 femmes (77 %), dont 29 vivent seules avec enfant(s) ;

46% ont entre 26 et 45 ans, 42% entre 46 et 55 ans ;

88 % des salariés ont un niveau d'étude 5 ou infra ;

40 % n'ont aucun moyen de locomotion ;

Les demandeurs d'emploi de longue durée représentent 43 % des salariés mis à disposition.

Résultats

32 personnes ont eu une sortie positive de l'AI en retrouvant un emploi
(dont 15 bénéficiaires du RSA) :



9 CDI (dont 6 BRSA)



11 CDD + 6 mois (dont 4 BRSA)



10 CDD – 6 mois (dont 4 BRSA)



1 PEC BRSA



1 entrée en formation qualifiante

Objectif de l'action

- Mettre en emploi dans les collèges ornaïses les bénéficiaires du RSA ornaïses et/ou salariés d'une association intermédiaire pour des missions de travail en cuisine collective, entretien et/ou maintenance ;
- Pallier aux difficultés de recrutement de centre de gestion et du bureau « Gestion Administrative et Politiques Éducatives » pour le remplacement d'agent absent.

Publics

- En priorité, les bénéficiaires RSA ornaïses soumis à droits et devoirs dont l'engagement sera valorisé dans le cadre d'un CER et/ou dans le parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).

Organisation/Déroulement

L'association intermédiaire (AI) ETS est désignée comme représentant de l'ensemble des AI ornaïses pour le bureau « GAPE ». Le dispositif se déroule comme suit :

- 1- Le GAPE fait appel à E.T.S. (via une commande par mail) lorsqu'il y a un besoin de remplacement sur l'un des collèges ;
- 2- E.T.S. centralise les demandes, identifie le territoire et bascule la commande à l'AI concernée pour la mise à disposition d'un salarié en insertion ;
- 3- L'AI prépare la mission de travail avec le salarié en insertion ;
- 4- Accueil et intégration du salarié en insertion par l'équipe du collège ;
- 5- Bilan du remplacement avec le salarié en insertion, l'AI et l'équipe du collège ;
- 6- Facturation effectuée par ETS

Un bilan est effectué en début d'année civile et en juillet, au début des vacances scolaires.

Moyens humains et matériels

- 1 référent au sein des 7 Associations intermédiaires ornaïses,
- Bureaux, téléphone, ordinateur, équipements de protection individuelle ;

Partenaires associés au projet

Les Associations Intermédiaires ornaïses : AAES; AIDE ; ASI; BAC LIVAROT; DYNAMIA ; ETS ; PHENIX ; les circonscriptions d'action sociale du Conseil départemental ; le bureau « GAPE »

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action ; chaque AI et chaque collègue ;
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties ;
- Montants facturés par collègue ;
- Profil des salariés ;

Perspectives 2022

- Mise en place d'une évaluation systématique d'une mission de travail avec les référents au sein des collèges ;
- Développer une homogénéité dans la mise à disposition effectuée par les AI pour l'ensemble des collèges ornaïses

<p>Fiche Action 2022</p> <p>Action départementale</p>	<p>Coach Orne Emploi 5bis, rue Joseph Morin – BP 131 – 61103 FLERS Tél. : 06.75.22.34.26 – Mail : charlot.maeva@one.fr</p> <p>Accompagnement intensif des bénéficiaires RSA</p>
---	---

Dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi, le Conseil départemental de l'Orne a lancé fin 2021 une nouvelle offre d'accompagnement à destination des allocataires du RSA. Cette offre répond à l'objectif d'aider les personnes à sortir du dispositif du RSA en proposant une insertion sociale et professionnelle durable. La plateforme Orne emploi a été réalisée pour répondre aux besoins des allocataires du RSA qui, accompagnés de Coachs Orne emploi, construisent leur CV, et postulent directement à des offres d'emploi près de chez eux.

Objectif de l'action

- Favoriser le retour durable à l'emploi des bénéficiaires du RSA ;
- Répondre aux attentes et besoins des entreprises locales

Publics

30 bénéficiaires du RSA en file active sur la DTAS de Flers

Organisation/Déroulement

Le coaching consiste en un accompagnement intensif, à raison d'un rendez-vous par semaine, soit en entretien individuel, soit en atelier collectif. Le coaching peut intervenir à tout moment du parcours d'insertion du bénéficiaire.

Le coaching est un accompagnement d'une durée de 6 mois (dont 2 mois en emploi), renouvelable une fois à titre dérogatoire.

Les missions du coach prévoient également la collecte et constitution d'un réseau d'entreprises afin d'alimenter la plateforme Orne emploi venant en appui des recruteurs pour répondre à leurs difficultés.

Moyens humains et matériels

- Un chef de projet – administrateur de la plateforme ; Quatre coachs Orne emploi ; Un hotliner ;
- Une plateforme numérique de mise en relation personnalisée entre offre et demande d'emploi et de bénévolat, basée sur des algorithmes de matching et la géolocalisation.

Partenaires associés au projet

DDETS-PP, Région, Pôle emploi, Mission Locale, Cap emploi, FACE Normandie, L'Etape, AIFR, AGIR la redingote, Régie des quartiers Arc-en-ciel, Dynamia, Phénix, Humando insertion, les réseaux de l'insertion, Mobyliis, Aden Formation, MSA, CAF, OPCO, Chambres consulaires, CCAS de Flers.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre entreprises/associations/institutions prospectées par an ;
- Nombre d'entreprises/associations/institutions nouvelles rencontrées par an ;
- Nombre d'entreprises/associations/institutions inscrites sur la plateforme par an ;
- Nombre de BRSA accompagnés dans l'année (en première intention) + les renouvellements ;
- Nombre de sorties positives (emploi hors IAE (CDD, CDI, Contrat aidé...)) à la sortie du dispositif et dans les 2 mois suivant la fin du dispositif ;
- Nombre de sorties du dispositif RSA au bout de 2 ans.

Perspectives 2022

Lancement du dispositif d'accompagnement intensif

III. LA CONCEPTION DU PACTE TERRITORIAL D'INSERTION

En 2019, le Conseil départemental de l'Orne a lancé une démarche de conception de son Pacte Territorial d'Insertion (PTI). La fonction première du PTI est de mettre en cohérence les dispositifs d'insertion sur le Département en articulant l'ensemble des interventions des partenaires pour agir au plus près des besoins des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Pour répondre pleinement à cette vocation, le PTI ornaise a été conçu à partir des besoins exprimés par les bénéficiaires, les entreprises et l'ensemble des partenaires œuvrant dans le champ de l'insertion, de la santé au handicap, de la formation à l'emploi...

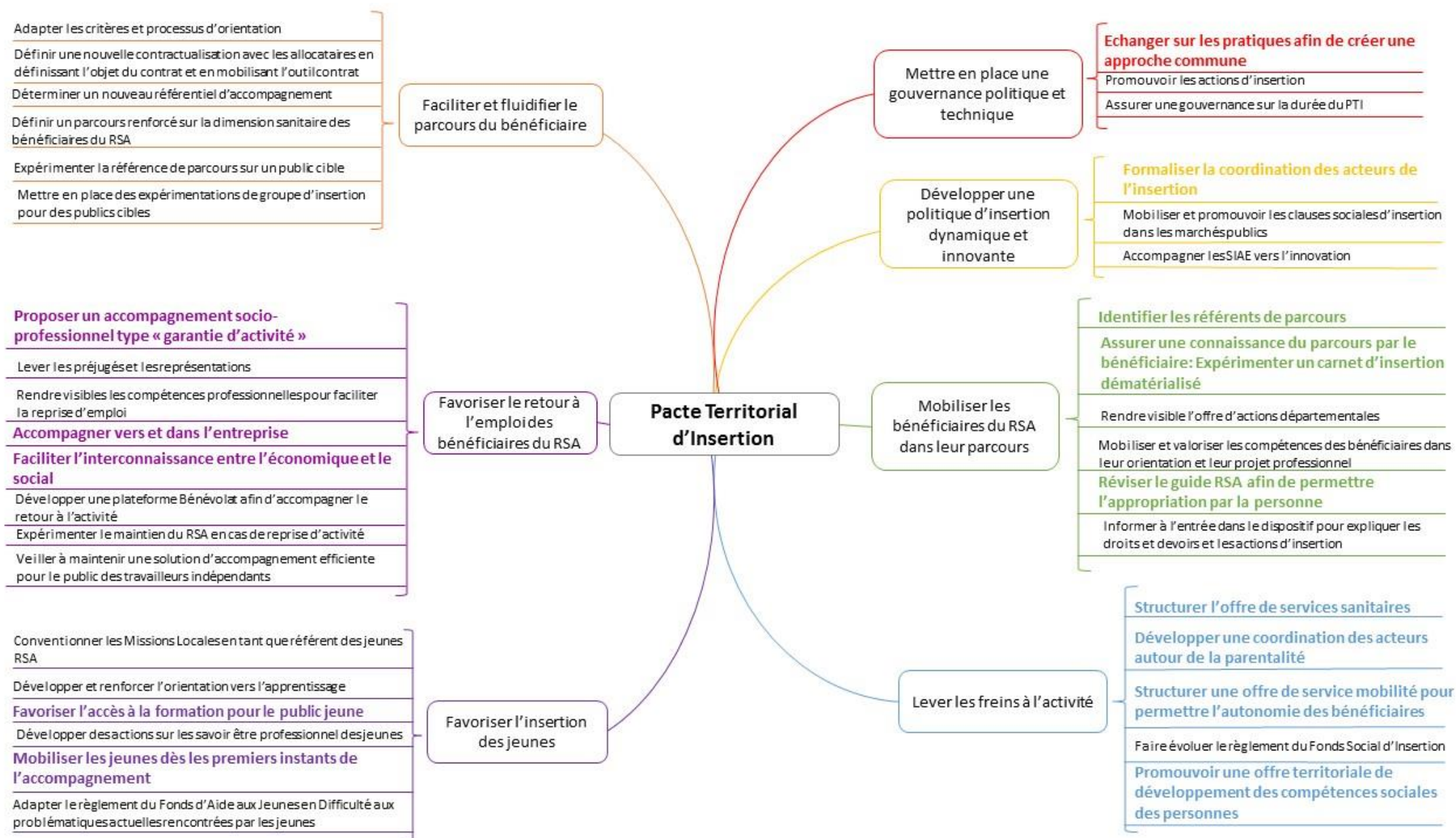
Ainsi, une chargée de mission a été recrutée spécifiquement pour en 2019 coordonner la conception du PTI, puis, à partir de 2020, pour le mettre en œuvre.

En 2019, des entretiens ont été réalisés avec 34 partenaires ou élus, 45 bénéficiaires ont été interrogés et 10 réunions de travail ont permis à 103 partenaires de concevoir des pistes, d'exprimer des idées d'innovations sociales qui permettront au PDI de se moderniser et plus largement, à chacun des acteurs locaux, de s'adapter pour une offre d'insertion ornaise performante et dynamique.

Le PTI, voté le 03/04/2020 est composé de 6 axes qui reprennent chacun plusieurs actions soit un total de 37 actions réparties en 2020, 2021 et 2022.

LE PTI ORNAIS 2020 – 2022 : AXES ET ACTIONS

Les actions ont été réparties sur les 3 années du PTI : 2020, 2021, 2022. Les actions prévues en 2022 sont celles portées en couleur sur le schéma.



IV. DEPARTEMENT DE L'ORNE : SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'Etat sur le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), le Département entend modifier ses pratiques et moderniser sa politique d'insertion grâce aux leviers supplémentaires accordés par l'Etat. Aussi, de grands projets structurants vont pouvoir être élaborés en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi (DDETSPP, CAF, MSA, SPE, Région, chambres consulaires, CCAS-CIAS etc.) :

- Une refonte de l'orientation des allocataires du RSA ;
- Une politique d'insertion dynamique et un accompagnement davantage tourné vers l'emploi ;
- Un soutien à la remobilisation des publics dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- Une valorisation des métiers et un soutien à l'emploi dans le secteur du grand âge et du handicap ;
- Des parcours simplifiés et fluidifiés grâce à une coordination et une optimisation des liens entre l'insertion, l'emploi et la formation.

La mise en œuvre du SPIE s'inscrit dans un cadre inchangé de gouvernance et se fonde sur un soutien de l'Etat aux Conseils départementaux, chefs de file de l'insertion.

Aussi, l'enjeu du SPIE est d'ouvrir le droit à un parcours personnalisé à toute personne rencontrant des obstacles pour entrer sur le marché du travail en raison de difficultés sociales et professionnelles. Cet enjeu passe par le renforcement de la coordination opérationnelle des professionnels de l'insertion.



Corentin LEROY | Chargé de mission insertion et développement social (Flers)

Pôle Solidarités | Direction de l'Action Sociale Territoriale et de l'Insertion | **Conseil Départemental de l'Orne**

13 rue Marchand Saillant | 61 000 ALENÇON

Tél : 06 86 50 27 34

Mail : LEROY.Corentin@ORNE.fr